

# Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION  
Téléphone (027) 2 12 36  
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

## VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS : SAINT-MAURICE  
Téléphone (025) 3 65 61  
Compte de chèques postaux II c 274

### PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve . . . . .	13 ct. le mm.
Suisse et étranger . . . . .	14 " "
Réclames . . . . .	30 " "
Mortuaires . . . . .	25 " "
Réclames première page majoration de 20 %	

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION  
DE LA VALLÉE DU RHONE

### PRIX DES ABONNEMENTS :

Quotidien	1 an	6 mois	3 mois
Avec Bulletin officiel . . . . .	32.50	17.50	9.50
Sans Bulletin officiel . . . . .	25.—	13.50	7.50

Etranger : Demander le tarif

## BILLET ROMAIN

### On a revu le Pape

Les fêtes pascales qui attirent tant de pèlerins et de touristes ont eu une splendeur à laquelle a contribué grandement la présence du Saint-Père enfin remis de l'alerte de cet hiver et qui depuis six mois n'avait plus reparu en public. Sa première réapparition, à la loggia de St-Pierre, pour la bénédiction de Pâques permit de le voir et de l'entendre à la foule très grande qu'attire cette présence. De plus, grâce aux postes nationaux de retransmission, au nombre de dix-huit, qui étaient reliés à l'émetteur du Vatican, on a pu entendre jusqu'aux confins du monde sa voix bien connue qui semblait n'avoir rien perdu de sa vigueur.

Le dimanche de Quasimodo, on a enfin pu le voir de plus près quand il est descendu à St-Pierre pour vénérer les reliques des 56 nouveaux bienheureux martyrs de la persécution des Boxers, en Chine, en 1900. Sa participation à la cérémonie ne comporte aucun discours, ce n'est même pas lui qui donne la bénédiction du Saint Sacrement : il est porté sur la Sedia gestatoria de l'entrée de l'église à l'autel de la Confession en bénissant la foule, qui des deux côtés du passage se presse et éclate en acclamations. C'est le moment choisi par qui désire avoir un souvenir personnel du Pape : sa calotte. Il suffit de s'en procurer une — mais elle est seule blanche, celle des évêques étant violette et celle des cardinaux, rouge, on n'en trouve pas dans le commerce. — A bout de bras, on la tend vers le Saint Père qui a remarqué le geste et fait diriger la Sedia de ce côté. Il prend l'objet qu'on lui tend, s'en coiffe, et redonne, en échange, celle qu'il portait. La main en possession du précieux souvenir rentre dans le rang. Voilà un heureux. Or, le jour de Quasimodo, c'est par quatre fois que le Saint Père a fait ainsi des heureux, et le cortège pontifical a mis un quart d'heure pour sortir de la Basilique !

### Le merci aux médecins

Combien, à ce moment, ont dû penser aux Médecins dont les soins intelligents et dévoués avaient réussi à conjurer le mal ? En tout cas, Pie XII n'a pas manqué de le faire. Il les a tous reçus un jour en audience spéciale pour leur exprimer sa reconnaissance. C'est même sûrement notre compatriote, le Dr Niehans qui a eu la part la plus honorable dans la gratitude pontificale, puisqu'il a fait partie de la récente promotion des quatorze nouveaux membres de l'Académie pontificale des sciences. Cette Académie très ancienne a été renouvelée et mise sur un pied nouveau par Pie XI, il y a une vingtaine d'années. Les membres en sont au nombre de 70, choisis exclusivement par le Souverain Pontife parmi les professeurs les plus éminents de toutes les Universités et établissements d'enseignement supérieur du monde entier, sans distinction de religion, du reste. La longue notice qu'a consacrée au nouvel académicien l'« Osservatore » l'appelle sénateur de l'Université de Tubingue et mentionne les 50 000 opérations chirurgicales accomplies dans une carrière de quarante ans à l'hôpital de Vevey et à la Clinique de Clarens. Parmi les nouveaux académiciens, il y a deux autres Suisses, les professeurs Hess et Weyl de l'Université de Zurich.

### L'Italie à la recherche d'un président

Le mandat de M. Einaudi touche à son terme et l'élection de son successeur est fixée au 28 avril. Mais les parlementaires sont plus embarrassés pour trouver un président que ne l'était le Pape pour choisir ses académiciens.

La Constitution exige pour cette élection à laquelle participent députés, sénateurs et dix délégués supplémentaires de quelques régions, Sicile, Aoste, etc., les deux tiers des suffrages pour les trois premiers scrutins, et ensuite la majorité simplement absolue, non des présents mais des

électeurs. Il y a 590 députés, 243 sénateurs et dix délégués. 383 électeurs se rattachent à la Démocratie chrétienne, le groupe socialo-communiste, très uni, en groupe 299. A part ce dernier, tout le monde rend hommage à M. Einaudi, à l'impartialité et à la distinction avec lesquelles il a rempli sa charge, mais le voici âgé de 82 ans. Au lieu de détecter un homme qui émerge par ses capacités, on a procédé par voie d'exclusive, et les propres alliés des démocrates chrétiens ont commencé par la prononcer contre quiconque ne serait pas « laïque » — personne n'ignore ce que l'on entend par ce mot — faisant ainsi des catholiques des citoyens de seconde zone, n'ayant pas les mêmes droits que les autres. Il y a des conciliabules quotidiens à ce sujet depuis quelque temps. Les démo-chrétiens s'accorderont volontiers d'un homme qui n'est pas de leur bord, s'il offre les garanties désirées. Ils ont du reste été les grands électeurs de M. Einaudi, dont un fils est le plus grand éditeur communiste d'Italie. Les deux personnalités qui, pour le moment, auraient le moins d'opposition, sont le président du Sénat, M. Merzagora et le président de la Chambre, M. Gronchi, le chef de l'aile gauche de la Démocratie chrétienne, qui jouit des sympathies non dissimulées des communistes. C'est sans doute ce qui a fait dire à Don Sturzo, le nestor du Parlement, qu'il fallait se méfier de quelqu'un ayant l'appui des communistes. Togliatti aurait ainsi une hypothèque sur le Quirinal.

### Régression communiste ?

Ce ne serait pas le moment de la lui favoriser, quand dans le monde ouvrier, à l'occasion des élections pour les Commissions internes des entreprises, il se manifeste une régression assez nette des forces communistes dans les syndicats. Après la manifestation des petits cultivateurs, ça a été celle des grandes industries, à commencer par la Fiat, qui a donné le branle aux autres. La Confédération générale du travail à direction communiste s'est vu enlever la majorité qu'elle détenait en nombre de secteurs. Les journaux publient des défections chaque jour, non pas sensationnelles par le nombre ou l'importance, mais qui à force de se répéter doivent inquiéter les dirigeants du parti.

Br.

L'année agricole 1954 semblait tout d'abord promettre généralement de bonnes récoltes. Malheureusement, le temps froid et pluvieux qu'il a fait dès le milieu de juin et jusqu'en automne n'a pas permis à tous les espoirs de se réaliser. La qualité de la récolte des céréales panifiables, des pommes de terre, des légumes et du vin en partie aussi, a souffert de cette période de mauvais temps. A de sensibles déficits au point de vue de la qualité s'opposent d'autre part des rendements généralement bons pour ce qui est de la quantité.

Les relations commerciales de la Suisse avec les autres pays ont été très actives ; la production industrielle a continué à s'accroître. L'Union suisse des paysans a pour tâche, également, de vouer une attention toute spéciale à l'évolution du marché mondial et notamment aux importations de produits concurrentiels ceux de l'agriculture. Les représentants de l'Union participent aux négociations commerciales avec l'étranger, les intérêts de la production indigène sont défendus autant que possible.

La part prise par l'agriculture à l'ensemble des exportations de la Suisse se monte à 173 millions de francs ou à 3 1/2 % à peine. On a exporté davantage de bétail d'élevage de dérivés de fruits, de légumes, de lait condensé, de caféine et notamment de fromage ainsi que de fruits. L'exportation du bétail de boucherie est tombée à une petite fraction de ce qu'elle était l'année précédente.

Le Comité de travail de la Commission du tarif douanier a poursuivi activement la révision du tarif général des douanes. Ces préparatifs demandent beaucoup de temps. L'Union suisse des paysans a répété à plusieurs reprises qu'elle considérait comme urgent de réviser notre tarif douanier qui date de 1921. Ce sont avant tout des motifs de politique commerciale et de technique douanière, ainsi que la nécessité de renforcer la défense de notre agriculture à l'égard de diverses autres nations qui rendent cette révision indispensable.

Lors des délibérations au sujet de la réforme des tarifs-marchandises des chemins de fer, les représentants de l'agriculture ont dû s'opposer très nettement à une majoration trop brutale des tarifs, qui eût déterminé une hausse exagérée des frais de production. L'introduction d'un nouveau tarif pour le transport du bétail est prévue pour le 1er mai 1955 ; il en résultera une majoration moyenne de 7 % environ. Les délibérations se poursuivent en ce qui concerne le nouveau tarif pour le transport du lait. L'Union suisse des paysans s'est en outre occupée de la réglementation du trafic-marchandises à courte et longue distance, ainsi que des problèmes touchant la manutention rationnelle des marchandises.

La loi sur l'agriculture et les principales dispositions d'exécution ayant été mises en vigueur au 1er janvier 1954, les organisations in-

## Extrait du rapport de l'Union suisse des paysans pour l'exercice 1954

téressées et les cantons ont été consultés au sujet de divers projets d'ordonnances. Mentionnons en particulier l'ordonnance concernant l'octroi de subsides en faveur des améliorations foncières et des bâtiments ruraux, l'ordonnance sur la formation professionnelle et la recherche agricoles, le règlement sur le commerce des matières auxiliaires de l'agriculture et de l'ordonnance sur le service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière. L'ordonnance sur les matières auxiliaires de l'agriculture a été mise en vigueur le 1er janvier 1955, les autres le 1er février 1955. Les délibérations relatives aux dispositions d'exécution sur l'élevage, la protection des plantes et la formation ménagère rurale ne sont pas encore terminées. L'Union suisse des paysans s'est aussi efforcée de faire bénéficier les pêcheurs professionnels et la pisciculture ainsi que l'horticulture des dispositions de la loi sur l'agriculture. Malheureusement, une décision définitive à ce sujet ne pourra être prise qu'en 1955. Un an après l'entrée en vigueur de la loi sur l'agriculture, on ne dispose pas encore d'expériences revêtant un caractère définitif. On n'en peut pas moins constater que la loi sur l'agriculture contient des dispositions précieuses pour une politique des importations et des prix favorable à l'agriculture. L'élément fondamental dans l'application de la loi est celui-ci : tiendra-t-on compte ou non de l'objectif de la loi dans les diverses négociations commerciales et conventions internationales dans lesquelles la Suisse prend des engagements précis à l'égard de l'importation de produits agricoles ? Cette année déjà, l'Union suisse des paysans a dû engager une lutte serrée pour que les subsides prévus dans la loi ne se trouvent pas réduits conformément aux projets d'économie contenus dans divers programmes financiers. Il s'est révélé une fois de plus que même les mesures d'encouragement les plus positives pour l'agriculture (mesures en faveur de la formation professionnelle, service de conseiller, recherche agricole et remaniements parcellaires) pouvaient rapidement être mises en question par les arrêtés généraux des Chambres relatifs aux économies.

L'évolution qui se poursuit sur le marché des bien-fonds agricoles montre toujours plus nettement que, ainsi que nous l'avons déjà prévu au cours des délibérations, la loi fédérale sur le maintien de la propriété foncière rurale (droit foncier rural), en vigueur depuis le

1er janvier 1953, ne suffit pas pour atteindre le but fixé à son art. 1. C'est pourquoi l'Union suisse des paysans appuie sans réserve les efforts tendant à une révision de cette loi.

Lors des discussions sur les problèmes de prix, d'écoulement et de qualité dans l'agriculture, on s'est efforcé principalement d'en arriver à une meilleure adaptation de la production agricole à la capacité d'absorption du marché indigène et d'obtenir pour les produits agricoles de bonne qualité des prix couvrant les frais de production. Ces efforts se fondent sur les dispositions de la nouvelle loi sur l'agriculture et les ordonnances d'exécution y relatives. Bien que nous nous soyons rapprochés du but visé, l'évolution enregistrée jusqu'ici nous a appris qu'il était indispensable de renseigner mieux encore chaque producteur sur les conditions du marché. C'est pourquoi des séances d'information ont eu lieu en automne et en hiver dans les organisations régionales.

Les motions de MM. R. Reichling, conseiller national, et M. Quartenoud, conseiller aux Etats ont ouvert, aux Chambres fédérales, la discussion relative à la politique agricole suisse de l'avenir. Les organisations agricoles ont toujours fait preuve de volonté de collaboration constructive avec les autorités, car c'est seulement ainsi qu'il sera possible de conserver à notre pays une saine paysannerie et une agriculture à la hauteur de sa tâche.

L'année 1954 a eu ceci de bon qu'elle a montré l'unité de la paysannerie dans le sens de la défense constructive de ses intérêts. La volonté de prendre soi-même son sort en main s'en est trouvée renforcée chez les agriculteurs.

C'est seulement vers la fin de l'année que les prix des produits agricoles ont pu dépasser légèrement les chiffres correspondants de 1948. Le nombre-indice y relatif se monte à 101,3 pts en décembre alors qu'il n'est que de 97,9 points en moyenne de l'année (1948 : 100). Le nombre-indice total des prix des agents de la production agricole (frais externes) s'est accru tout au long de l'année, ce qui provient en particulier de l'augmentation du coût du travail effectué par les personnes étrangères à la famille. Il était de 106,1 points en décembre contre 103,3 points en moyenne de l'année (1948 : 100). Le pouvoir d'achat des prix des produits agricoles a pu s'accroître de 2,1 points. Comparativement à la moyenne annuelle de 1948, il s'est monté à 94,8 %.

En ce qui concerne l'orientation de la production agricole, les directives de la loi sur l'agriculture ont été suivies. Les autorités fédérales n'ont pas encore pris jusqu'ici les mesures nécessaires pour réaliser le programme de production établi en 1938 déjà par une Commission d'experts réunissant tous les milieux de l'économie et dont l'exactitude a été reconnue par le Conseil fédéral. Ainsi, la surface labourée est tombée en 1953 à 268,000 ha. environ. Par suite de la forte extension des cultures herbagères, la production animale et celle du lait en particulier se sont accrues, ce qui a donné lieu à certaines difficultés d'écoulement. Cette situation a engagé le Comité de l'Union suisse des paysans, lors de sa séance de printemps, à demander au Conseil fédéral que l'on crée sans tarder, en se fondant sur la loi sur l'agriculture, de meilleures conditions pour mettre en pratique le programme de production révisé dans les années d'après guerre. Le Secrétariat des paysans suisses a établi un programme de production pour le proche avenir, selon lequel la surface des céréales panifiables devrait arriver à 130,000 ha., celle des céréales fourragères à 60,000 ha., et celle consacrée aux autres cultures à 110,000 ha., de façon que les terres labourées occupent en tout 300,000 ha.

De cette manière, la proportion de la consommation de denrées alimentaires couverte par notre production serait de 60 %. Si l'on veut étendre la superficie labourée, il convient avant tout de créer les conditions économiques voulues pour une augmentation de la surface consacrée aux cultures sarclées. C'est pourquoi l'extension des cultures de betteraves à sucre, du colza et des légumes constitue la mesure la plus importante pour obtenir l'équilibre de la production agricole. Nous considérons qu'il est indispensable et urgent de construire une deuxième sucrerie. Or est parvenu, après de longues et laborieuses délibérations, à accroître provisoirement la superficie consacrée au colza de quelque 2000 ha. L'agriculture a fait des propositions tendant à adapter la production animale. Le DEP a fait connaître pour l'année 1954-55, dans le sens de la loi sur l'agriculture des surfaces-normes pour la culture des champs. Malheureusement, la pénurie de main-d'œuvre agricole cause de graves soucis. Il n'a pu être qu'insuffisamment paré à cette pénurie par l'engagement de travailleurs étrangers et notamment d'Italiens. Les salaires en espèces payés dans l'agriculture dénotent une hausse continue. Selon les évaluations du Secrétariat des pay-

sans suisses, la superficie labourée s'est mon-  
tée en tout pour 1954 à environ 272,000 hectares.  
La surface consacrée aux céréales panifiables  
a passé de 117,890 à 123,020 ha. en une année,  
s'accroissant ainsi de 4 %. Les prix de reprise  
ont été fixés au même taux qu'en 1953. On a te-  
nu compte des pertes qualitatives causées par  
les mauvais temps en réduisant le poids mini-  
mum à l'hectolitre. Afin d'atténuer les pertes  
dues à la verse et à la germination des grains,  
l'Assemblée fédérale a pris un arrêté relatif à  
l'utilisation des céréales panifiables indigères  
impropres à la mouture, qui ont été reprises  
comme céréales fourragères. L'utilisation de la  
récolte des céréales panifiables a causé bien  
des soucis et donné beaucoup de peine. Grâce à  
la compréhension des autorités responsables et  
à la collaboration des organisations agricoles,  
la mise en valeur de la récolte a pu se faire  
dans des conditions jusqu'à un certain point sa-  
tisfaisantes. Malgré le maintien des primes de  
culture pour les céréales fourragères, la surfa-  
ce consacrée à ces céréales est tombée de 55,647  
ha. en 1953 à 47,163 ha. en 1954, ce qui provient  
avant tout des conditions favorables de l'automne  
1953 pour l'ensemencement des céréales d'au-  
tomne.

Malgré les dommages dus au mauvais temps,  
la récolte des pommes de terre a été très forte.  
A vrai dire, de nombreux tubercules étaient  
malades et il a fallu effectuer un triage très  
serré. Pour les principales variétés (Bintje, etc.),  
il a été fixé les mêmes prix qu'en 1953.

La culture sous contrat des betteraves sucrières  
est restée inchangée par rapport aux der-  
nières années. A côté des quelque 5300 ha. dont  
la production était destinée à la sucrerie d'Aar-  
berg, il s'est cultivé environ 500 ha. de bette-  
raves à sucre pour l'affouragement. Contraire-  
ment à ce que l'on attendait, la teneur moyenne  
en sucre des betteraves s'est montée, à la fin  
de la campagne d'utilisation, à 15,87 %. Ceci est  
dû au temps doux et ensoleillé de la fin de l'au-  
tomne. Comme les rendements quantitatifs ont  
été eux aussi favorables, la production de sucre  
à l'hectare semble avoir quelque peu dépassé  
le chiffre le plus élevé enregistré jusqu'ici. Le  
prix de base à la production est resté inchan-  
gé à Fr. 7,25 par 100 kg. pour une teneur en su-  
cre de 15 %.

Les projets relatifs à la construction d'une  
deuxième sucrerie ont revêtu en 1954 une im-  
portance accrue, compte tenu de la nécessité  
d'étendre la surface des terres labourées. M.  
Rubattel, président de la Confédération, a don-  
né l'assurance qu'un projet serait certainement  
soumis aux Chambres fédérales d'ici à la fin de  
1955.

La culture du colza s'est accrue de 13 %, pas-  
sant à 2910 ha. L'apparition d'un nouveau pa-  
rasite a causé dans certaines régions d'import-  
ants déficits de récolte. Les prix ont de nou-  
veau été fixés à Fr. 1.10 par kg. Pour 1954-55,  
la superficie maximum cultivée sous contrat a  
été fixée à 5000 ha. contre 3000 ha. en 1953.  
Cette augmentation offre une possibilité bien-  
venue d'étendre la culture des champs et assu-  
rer une rotation rationnelle des cultures. L'écou-  
lement de l'huile de colza, agréable au goût et  
salubre, a continué à être très favorable.

La superficie consacrée aux légumes, et no-  
tamment aux légumes de garde, est restée assez  
inchangée par rapport à 1953 et semble devoir  
se stabiliser maintenant aux environs de 11,000  
ha. A vrai dire, les plantations de légumes ont  
souffert dans de vastes régions des intempéries,  
et les rendements ont passablement varié. C'est  
pourquoi il a fallu importer des quantités de  
légumes un peu plus fortes que l'an dernier  
pour compléter la production du pays. Les prix  
ont été en général plus fermes qu'en 1953.

Il a été possible de trouver une nouvelle ba-  
se d'entente pour les contrats de culture entre  
planteurs de pois pour le battage et fabriques  
de conserves.

La récolte de fraises du Valais est apparue  
vers le 5 juillet sur le marché, avec un retard  
d'environ une semaine. Elle a été évaluée à  
quelque 5 millions de kg.; c'est d'ailleurs bien  
là la quantité récoltée. Les fraises offertes ont  
trouvé à se vendre au fur et à mesure à des  
prix satisfaisants. — Par suite du temps froid  
et pluvieux, les abricots n'ont mûri que lente-  
ment. La récolte, évaluée à 5 millions de kg.,  
a été fortement réduite par le mauvais temps,  
et il n'a finalement pu être livré au marché  
que 3 millions de kg. environ. — On a évalué à  
1500 wagons de 10 tonnes les quantités verda-  
bles de cerises de table et de conserve, et à  
1000 wagons celles de cerises pour la distilla-  
tion. Par suite du mauvais temps, la récolte de  
cerises fut retardée de 10 à 15 jours et les quan-  
tités se trouvant considérablement réduites  
par suite de très fortes chutes de pluie pendant  
la récolte. Les fruits bien triés qui ont pu être

livrés au marché ont trouvé à se vendre sans  
difficultés à des prix fermes. L'utilisation de la  
récolte de prunes et pruneaux s'est heurtée à  
certaines difficultés. Une grande partie de ces  
fruits a dû trouver son utilisation par la distil-  
lation.

La récolte de fruits à pépin, considérée  
comme très bonne, a été évaluée à 13,100 wagons  
de pommes de table, 1250 wagons de poires de  
table et 16,200 wagons de fruits à cidre. L'U-  
nion suisse des paysans a demandé dans une re-  
quête que l'on prenne des mesures pour assurer  
la mise en valeur des fruits de table de choix.  
L'arrêté du Conseil fédéral du 2 novembre 1954  
permet à la Division de l'agriculture de prendre  
les mesures spéciales requises, touchant avant  
tout l'encavage dans les entrepôts frigorifiques.  
La mise en valeur de la récolte de fruits à cidre  
s'est effectuée assez aisément. Les possibilités  
d'exportation, notamment en Allemagne occi-  
dentale et en Autriche, ont sensiblement facilité  
l'utilisation des excédents. La mise en valeur  
de la récolte de fruits de table n'était pas en-  
core terminée à la fin de l'année. Heureusement,  
on a pu accroître les exportations, notamment  
vers les Etats de l'Est et la France.

(à suivre)

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Drame de l'air

### Un avion s'écrase sur une maison

4 morts dont 2 fillettes

C'est en pleine nuit qu'un avion s'est écrasé  
sur une maison du village de Vicq près de Valen-  
ciennes, provoquant une explosion qui réveilla les  
habitants de la commune et l'incendie de la mai-  
son et des deux immeubles voisins.

Deux petites filles âgées de 9 et 10 ans, qui  
se trouvaient à l'intérieur de la maison sur la-  
quelle l'avion s'est abattu ont été brûlées vives et  
leurs grand-père et grand-mère, auraient égale-  
ment été brûlés. Une autre femme aurait aussi  
été brûlée vive mais cette nouvelle n'est pas en-  
core confirmée.

Rien n'a encore permis d'identifier l'avion et le  
pilote n'a pas été retrouvé.

#### Le pilote n'a pas été retrouvé

Trois personnes ont trouvé la mort et plusieurs  
blessées ou brûlées à la suite de la chute d'un

avion sur une maison de Onnaing, à la limite du  
petit village de Vicq près de Valenciennes. Outre  
les petites filles qui ont été brûlées vives, une  
femme qui se trouvait également dans la maison  
sur laquelle s'est écrasé l'avion, a été tuée sur  
le coup.

Deux personnes se sont brisés des membres en  
sautant des fenêtres d'une maison voisine incen-  
diée.

Le pilote n'a pas encore été retrouvé, il se peut  
qu'il ait sauté en parachute avant que son appa-  
reil se soit abattu.

L'avion est bien l'appareil d'entraînement bi-  
moteur de la RAF « Vickers Varsity » qui avait  
disparu lundi de la base de la RAF de Thorney  
Island, déclare-t-on au ministère de l'air.

Aucune nouvelle du pilote n'a encore été re-  
çue.

#### Une quatrième victime

L'avion qui s'est écrasé la nuit dernière près  
de Valenciennes a fait une quatrième victime. Il  
s'agit du grand-père des deux petites brûlées vi-  
ves qui, transporté à l'hôpital, y est décédé.

#### L'avion avait été volé par un soldat de la RAF

Le Ministère britannique de l'air confirme que  
l'avion qui s'est écrasé mardi matin près de Valen-  
ciennes était bien le bi-moteur d'entraînement  
« Vickers Varsity » de la RAF, disparu la veille  
au soir de la base de Thorney Island, près de  
Portsmouth.

En même temps que la disparition de l'appareil,  
celle d'un soldat de la base était signalée. Il s'agit  
du soldat de première classe Nanik Agnani, sujet  
britannique, né à Karachi, âgé de 22 ans, et titu-  
laire d'une licence de pilote civil.

Le corps d'Agnani, qui avait volé l'appareil, a  
été trouvé mardi matin.

#### Echos du monde

■ Une bande de pirates armés jusqu'aux dents  
a attaqué, à la fin de la semaine dernière, un  
camp de plusieurs centaines de réfugiés installés  
dans la plaine des joncs, à une cinquantaine de  
kilomètres à l'ouest de Saïgon, apprend-on de  
bonne source.

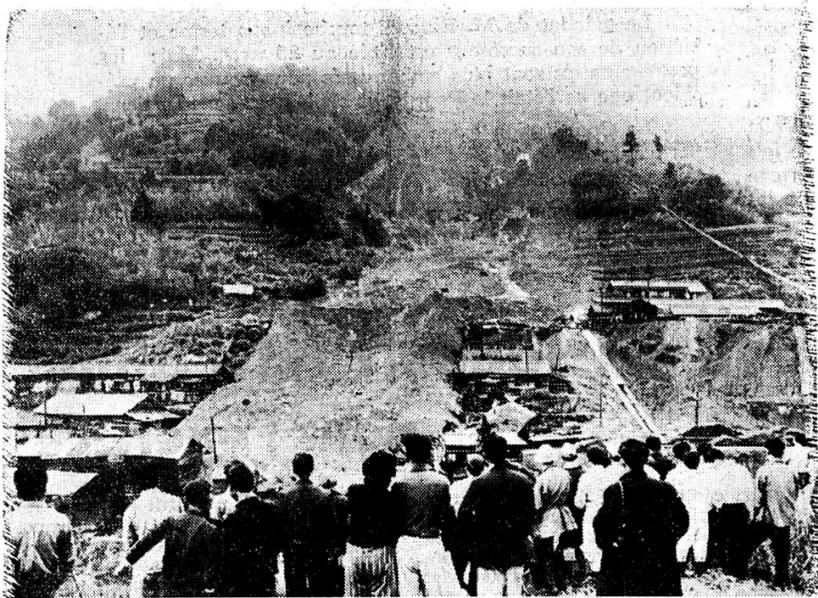
Les bandits ont tué deux réfugiés et ont bles-  
sé deux autres et ont pillé entièrement le camp,  
s'emparant de 800,000 piastres et de petites quan-  
tités d'or détenues par des réfugiés.

■ Une automobile s'est jetée contre un ca-  
minot près de Vitry-sur-Seine. Ses quatre occu-  
pants ont été tués.

■ M. Paul Reynaud a porté plainte en diffama-  
tion contre l'auteur du livre « La banque de l'In-  
dochine et la piastre ».

■ Un autorail a pris en écharpe une automo-

#### Un glissement de terrain fait 115 victimes



Ce n'est pas une avalanche qui a formé le cône destructeur, tellement familier, de cette photo.  
Des pluies torrentielles ont provoqué une catastrophe dans la ville minière de Kurokami, près  
de Saseboi, au Japon. Un glissement de terrain a enseveli une partie du village et fait 115 morts,  
enterrés vivants. Ici une vue générale de la catastrophe: on distingue au centre la masse de  
terre qui a englouti les maisons. La maison claire est descendue, intacte, avec les terres du  
glissement.

bile à un passage à niveau situé non loin de la  
gare de Marsac-en-Livradois, dans le Puy-de-Dô-  
me. L'automobiliste, un commerçant d'Ambert, sa  
femme, sa fillette, âgée de 7 ans, et un autre en-  
fant de deux ans ont été tués.

■ Un avion militaire s'est abattu vers 14 heu-  
res dans les Bois de Verrières, à environ vingt  
kilomètres au sud de Paris. Six passagers ont été  
blessés, dont trois grièvement.

■ Sept personnes ont été tuées et 80 autres  
blessées (dont quatre gravement) dans une colli-  
sion entre deux trains survenue mardi matin en  
gare de Deodoro, dans la banlieue de Rio.

■ Un avion de nationalité inconnue s'est abî-  
mé dans la mer à environ 180 mille au nord  
d'Aberdeen, annonce l'agence de Radio maritime  
néerlandaise. Un bateau de sauvetage et un hé-  
licoptère anglais sont partis à la recherche des  
naufragés à 11 heures 25.

■ Une ordonnance de mise en liberté provi-  
soire a été signée mardi par le juge d'instruction  
en faveur d'André Baranès, qui avait été incarcéré  
le 3 octobre 1954 sous l'inculpation de divulga-  
tion de secrets intéressant la défense nationale  
française, et atteinte à la sûreté extérieure de  
l'Etat. Si le Parquet militaire ne fait pas appel  
contre cette décision, Baranès, principal acteur de  
l'affaire des « fuites », sera libéré mardi de la  
prison de Fresnes.

■ Une trentaine de chercheurs d'or ont été at-  
teints par un éboulement qui s'est produit dans  
une petite localité de l'Etat de Minas Gerais.

Deux cadavres ont été retirés jusqu'à présent  
des décombres.

## NOUVELLES SUISSES

### A travers le pays

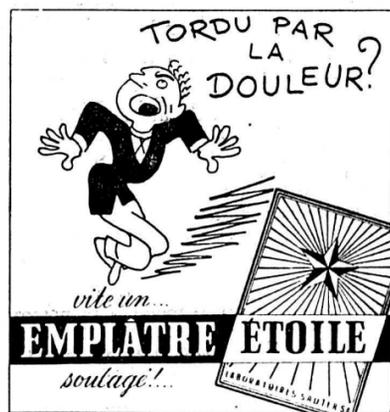
■ La répartition définitive des sièges du  
Grand Conseil zurichois est la suivante:

Socialistes 54 sièges (jusqu'ici 51), paysans,  
artisans et bourgeois 31 (37), radicaux 30 (26), chré-  
tiens-sociaux 20 (20), démocrates 17 (17), alliance  
des indépendants 18 (23), parti du travail 2  
(2), parti de l'économie libre 0 (1), liste libre du  
district d'Hindwil 1 (0), parti populaire évangéli-  
que 7 (3).

■ Il y a quelques jours, un couple essaya des  
coups de feu, à une heure avancée de la nuit, à la  
Opfikerstrasse, à Wallisellen. Il ne fut heureu-  
sement pas atteint. L'ancien fiancé de la jeune  
fille en question ayant, quelque temps auparavant,  
proféré des menaces envers elle, il fut mis en  
état d'arrestation. Au cours de l'interrogatoire, il  
avoua avoir voulu « supprimer » son ex-fiancée et  
l'ami de celle-ci. Pour ce faire, il s'était embus-  
qué et avait fait feu à deux reprises sur le cou-  
ple, avec une carabine.

■ Deux étalles ont été détruites par le feu à  
Fanas, dans le Prättigau. Faute d'eau, les pom-  
piers ne purent circonscrire le sinistre. Les onze  
pièces de gros bétail qui se trouvaient dans l'é-  
table de M. Christian Riederjost, ont été la proie  
des flammes. L'autre étalle, celle de M. Chris-  
tian Davatz, était vide.

■ Roulant lundi matin, à bicyclette à travers  
la rue de Zurich, à Lucerne, un écolier de 15 ans,  
Heinrich Lori, coïncida sa roue dans les rails du  
tram et tomba devant une automobile. Le jeune  
cycliste fut entraîné sur quelques mètres. Trans-  
porté à l'Hôpital cantonal, il y est décédé mardi  
matin.



Mes sœurs et moi, nous passions de longues  
heures dans la chambre des coffres où l'on  
avait dressé des lits de sangle. Lucie pleurait  
en essayant ses larmes avec le bout de sa tresse  
; Dolorès, plus insouciant, parlait de deve-  
nir danseuse, sans avoir l'air de craindre que  
tante Félsa pût entendre ses propos. Elle es-  
sayait des sévillanes et le fandango devant  
nous, seuls spectateurs, assis sur les dalles de  
la chambre, et le charme avec lequel elle ba-  
lançait le bras et avançait la pointe du pied,  
faisait fuir tout ce qui nous rendait tristes. Elle  
ne cessa de danser que le jour où Lucie fut  
emmenée au couvent des Dominicaines, couvent  
dont la Supérieure voulut bien l'accepter par  
charité.

J'avais presque oublié la perte de mon lapin,  
quand il m'apparut tout à coup sur la table de  
la cuisine: tante Adélaïde l'enveloppait soi-  
gneusement dans du papier de soie et avant que  
je puisse caresser ses doux poils, tante Félsa  
surgit déjà prête pour « aller aux affaires ».  
Tout en arrangeant sa mantille, elle m'expliqua  
que nous allions chez M. le Chanoine pour lui  
demander une cure, afin que nous, les malheu-  
reux neveux, eussions du pain. Elle ajouta d'un  
ton péremptoire: « Prends le paquet et par-  
tons ».

Je marchais derrière ma tante pour mieux  
palper le lapin. Bien volontiers je l'aurais mis  
sur le trottoir pour le faire courir; alors les  
gens, sans doute, auraient cru qu'il était vi-

vant en voyant ses bonds et le mouvement de  
ses oreilles, mais j'y renonçai en caressant le  
projet de le faire sauter sur la terrasse dès que  
nous serions de retour à la maison. Toutefois,  
j'éprouvais une secrète inquiétude, une crainte  
indéfinissable, me demandant pourquoi nous  
avions pris le lapin pour rendre visite à Mon-  
sieur le Chanoine. Serait-ce pour mieux le dis-  
poser, en l'amusant avec mon jouet? Oui, dès  
qu'il verrait le lapin, Monsieur le Chanoine  
nous accorderait sa protection. Et s'il la refu-  
sait, je ne lui montrerais plus jamais cette  
merveille. Par contre, s'il était bon, je le lais-  
serais appuyer sur la petite balle.

Après la Place Sainte-Anne où se trouvent  
les marchands de canne à sucre et le bâtiment  
du Palais de Justice qui fait peur aux inno-  
cents, nous entrâmes dans le Zacatin, avec ses  
magasins de draps et de chapeaux, et puis dans

les ruelles étroites du quartier de la Cathé-  
drale. Tante Félsa s'arrêta devant une grille en  
fer derrière laquelle on voyait un patio en mo-  
saïque frais et silencieux, garni de plantes en-  
tourant un jet d'eau. Ma tante arrangea un peu  
sa mantille avant de tirer la sonnette. Une ser-  
vante avec un oeillet rouge planté dans le chi-  
gnon nous fit entrer dans une salle où les sièges  
étaient recouverts de housses en couil; de la  
gaze verte drapait le miroir au cadre doré. La  
servante nous assura que M. le Chanoine vien-  
drait de suite, mais nous attendîmes longtemps  
debout, parce que nous craignions de froisser  
les housses. Tante Félsa poussait des soupirs  
dramatiques, s'exerçant, pensais-je, à mieux  
émouvoir le chanoine, et moi je ressentais un  
violent besoin d'uriner.

Finalement, un prêtre, grand et maigre, en-  
tra: il portait des lunettes d'écaïlle qui fai-

saient ses yeux aussi ronds que ceux d'un  
poisson. Tante Félsa lui demanda une cure,  
« au nom de Dieu et de tous les saints » et  
pour le bonheur des malheureux neveux dont  
j'étais un exemplaire. Puis, elle prit le paquet  
avec le lapin pour l'offrir au prêtre afin qu'il  
en fit cadeau à son neveu. Je n'y tins plus et  
je mouillai mon pantalon. Le chanoine me ca-  
ressait la tête de sa main libre, me donnant à  
baiser l'autre qui tenait le lapin. Je l'embras-  
sai, mais mon baiser était destiné au lapin!  
Lorsque nous fûmes de nouveau dans la rue,  
j'eus conscience d'avoir perdu mon jouet: le  
chanoine appuyerait sur la balle jusqu'à le fai-  
re disparaître pour toujours.

\*\*\*

Beaucoup de jours passèrent. Dolorès qui  
avait appris à faire de la dentelle ou fuseau,  
finissait celle qui devait orner un surplis que  
mes tantes voulaient offrir au chapelain du  
couvent afin de le remercier d'avoir recueilli  
Lucie. Je suivais des yeux les fils qui passaient  
par la petite forêt d'épingles. Personne ne con-  
naît l'ennui d'un enfant! Le mien était lourd;  
car désormais, je ne pourrais jouer que le jour  
où oncle Rosendo aurait sa cure. Mais entre-  
temps, que faire?

(A suivre)

(Tous droits réservés. Librairie Payot, Lausanne)

## JAVIER BUENO

Les vaincus héroïques

# La Puerta del sol

ROMAN Traduit de l'espagnol par Julia Chamorel

15



**En Suisse, plus de véhicules roulent sur pneus FIRESTONE que sur toute autre marque!**

# Firestone

FABRIQUE DE PRODUITS FIRESTONE S.A., PRATTELN

## Un coup d'éclat!



Les femmes de ménage respirent enfin.

Les maîtresses de maison sont enthousiasmées

Les portiers ne veulent plus rien d'autre



**La nouvelle cire «concentrée» très grande ténacité brillant superbe**

Cette cire devient si dure, forme une couche si résistante, que la saleté et la poussière ne peuvent plus y adhérer. Un simple coup de balai suffit pour nettoyer le sol. Le brillant tient beaucoup plus longtemps que celui d'une encaustique ordinaire. Il n'est donc pas nécessaire de cirer à chaque nettoyage, car un léger coup de frottoir suffit pour redonner au parquet tout son éclat.

**WEGA-Durobril donne un brillant d'une durée encore jamais atteinte**

**Wega-Durobril et Wega-Liquid-Polish** (qui nettoie et fait briller du même coup) utilisés à tour de rôle

**Voilà une heureuse combinaison!**

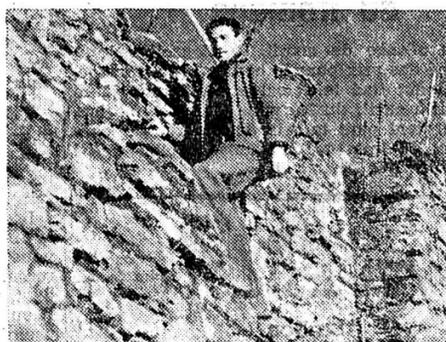
Demandez donc un échantillon à votre droguiste ou à votre épiciers.

Ces deux produits WEGA se complètent. Tous deux sont fabriqués par

**A. Sutter, produits chim.-techn., Munchwilen / TG**

WEGA-Durobril avec Chèque-SILVA

**« Abonnez-vous au Nouvelliste »**



De la série d'annonces «Ticinesi - Romands - Dötschschwizer» No 11

## Romands

Accroché aux collines de Lavaux, la petite ville de Cully est un lieu de pèlerinage pour les grands amateurs de vins vaudois. Ici tout incite « à la soif », la jovialité des habitants, le soleil et le pays lui-même qui monte raide. M. André Vallotton nous reçut avec les honneurs de sa cave. C'est un homme de trente-sept ans environ marqué par la rudesse de son métier. Pour manier le fossoire ou pour porter la brante, « il ne faut pas avoir les épaules et les bras courts », comme dit un proverbe. Demander à un viticulteur s'il boit de l'Ovomaltine semblait nous exposer au rire malicieux de ce solide travailleur. Mais il nous a déclaré sans hésitation:

« En vendanges, je prends un verre d'Ovomaltine le matin avant de partir au travail. Car, voyez-vous, le reste ce n'est pas la même chose. La matinée est longue, la brante est lourde et ça grimpe par ici. L'Ovomaltine ça tient au ventre. »

Les travailleurs manuels, qui jour après jour sont sur la brèche, ont besoin d'une alimentation très substantielle pour compenser leurs efforts quotidiens. L'Ovomaltine est faite pour cela. Une Ovomaltine au petit déjeuner donne des forces pour toute la journée. Une Ovomaltine avant de se coucher facilite la régénération du corps.

Dr A. Wander S.A., Berne

**COUVERTS** argenté 100 g, directement de la fabrique aux particuliers. (Payement par mensualités). Par ex.: 72 pièces seulement Fr. 275.—, douane et port payés. Catalogue gratuit. Fabrique de Couverts, A. Pasch & Co, Solingen Nr 12 (Allemagne).

Nous cherchons pour travaux en galerie à la montagne des

## Mineurs, maçons et manœuvres

qualifiés, de nationalité suisse. Entrée tout de suite.

Salaires et indemnités des chantiers de montagne. Pension et logement soignés sur le chantier.

Lesinger & Co, S. A., Arolla (Vs). Tél. (027) 4 62 13.

## Auto - Jeep - Camion

A vendre :

- 1 VW 53 (radio)
- 1 Peugeot 203, 1952
- 1 Jeep-Willys 1951-52 révisée
- 1 camion Opel-Blitz, 1800 kg.

Garage Lugon, Ardon, tél. 4.12.50.

## Halte-là!

Ce que la tête gublie, les pieds et les mains supportent. Si vous aviez pensé à l'échelas TYP-TOP, le printemps, au lieu de falloir lever votre vigne dans le temps de 4 heures, vous l'auriez fait en une heure. Dans l'ombre du feuillage du cep ébranché par l'ancien système d'attache, la maladie s'est déclarée; encore un traitement supplémentaire et plus intense qu'à l'ordinaire, car il faut coûte que coûte pénétrer jusqu'au fond; l'attachage écarté possible qu'avec l'échelas TYP-TOP aurait pu éviter tout cela.

Ces raisins chétifs et aigris qui poussent à l'intérieur du cep ébranché, et qui vont faire baisser les degrés du sondage de votre vendange, l'attachage écarté de l'échelas TYP-TOP aurait permis à ces raisins de prendre du poids et de mûrir suffisamment.

Toutes ces différentes ligatures encombrantes et coûteuses auraient pu être évitées, avec les chaînes solidement rivées et définitives de l'échelas TYP-TOP.

OUI, CELA EST VRAI, mais on ne peut pas brûler nos échelas en bois.

**HALTE-LA!** vous pouvez transformer vos échelas en bois en échelas brevetés TYP-TOP, dans l'espace de 40 secondes par pièce, en achetant la garniture comprenant: 2 crochets patentés à planter dans le bois, 1 chaîne de 42 cm. pour le haut, 1 chaîne de 50 cm. pour le bas:

**La garniture complète seulement Fr. —.45.**

Mais alors, attention, avec des vrais crochets patentés portant le numéro du brevet pour vous éviter des sanctions pénales.

Pour les jeunes ceps qui n'ont pas la force de supporter le poids des raisins, il faut lier le pied à l'échelas et non serrer les chaînes (demandez s. v. p. le mode d'emploi à:

C. VUISOZ-de PREUX, Quincaillerie, Grône — tél. (027) 4 22 51

De suite ou à convenir on cherche jeune

Grand bureau de la place de Lausanne cherche

**porteur**

**dessinateur-mètreur**

Boulangerie E. Bachmann, Valentin 66, Lausanne.

capable. Adresser offres avec curriculum vitae sous chiffre P. V. 80595 L., à Publicitas, Lausanne.

M. Otto Disteli, 47 ans, directeur de cinéma à Sainte-Croix était entré en collision, dans la nuit du 20 au 21 avril, avec deux motocyclistes alors qu'il rentrait en automobile près de Lausanne. Il a succombé mardi à l'Hôpital cantonal à une fracture de la crâne. C'est la troisième victime de cet accident, les deux motocyclistes ayant été tués sur le coup.

Renversé par une automobile à la rue de la Borde, à Lausanne, lundi soir, M. John Larpin, manoeuvre, 38 ans, a succombé dans la nuit à l'Hôpital cantonal des suites d'une fracture du crâne et de lésions internes.

Ces jours derniers, une remorque qui transportait des tanks d'essence se renversa au milieu du village de Densburen près de Baden. 7000 litres de benzine se répandirent en partie sur la chaussée et en partie dans l'Asperbach dont tous les poissons périrent sur une distance de 7 kilomètres. Etant donné l'importance du trafic, à cause de la Foire d'échantillons, il a fallu détourner la circulation et barrer strictement la route en question pour prévenir un incendie catastrophique.

### Une auto contre un mur 2 morts, 3 blessés

Une automobile transportant 5 personnes ayant participé à un congrès forestier, qui circulait en direction de Coire à une grande vitesse, lundi soir, s'écrasa contre un mur, près de Landquart, et fut complètement démolie. L'un des occupants, M. Hans Rungger, 49 ans, secrétaire à l'inspectorat cantonal forestier, fut tué sur le coup. Le conducteur, M. Josef Cavelti, 39 ans, inspecteur forestier, de Lenzerheide, a succombé à ses blessures, après son transfert à l'hôpital de Coire. Les inspecteurs forestiers Hans Killias, de Coire, et Guelf Juvalta, de Berguen, ont été grièvement blessés, tandis que leur collègue Johann Collet, de Reams, ne l'a été que légèrement. Tous les trois ont été hospitalisés. Les deux victimes étaient mariées. M. Rungger était père de deux enfants.

« MESSIS »

EXPOSITION CATHOLIQUE  
MISSIONNAIRE SUISSE 1955

## Le message de Mgr Charrière

A l'occasion de l'exposition MESSIS, Son Excellence Monseigneur François Charrière, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a lancé dans la Semaine Catholique du jeudi 21 avril 1955, l'appel suivant :

MESSIS

L'exposition missionnaire catholique suisse ouvrira ses portes à Fribourg, le samedi après-midi 7 mai et durera jusqu'au dimanche 22 mai. Organisée par les Oeuvres pontificales missionnaires et une trentaine d'instituts missionnaires suisses, elle donne une vue d'ensemble sur l'activité de nos compatriotes missionnaires en pays lointains. Une douzaine de stands illustreront le dévouement de nos missionnaires dans les écoles, les hôpitaux, les œuvres sociales, la presse, etc. Une deuxième section de l'exposition permettra à chaque société de faire connaître le champ de son activité propre et ses réalisations.

Le but de cette vaste entreprise, qui dépasse en importance et en qualité ce qui a été fait chez nous dans le passé, vise à maintenir et à augmenter au sein du peuple chrétien un vif intérêt pour les missions. Nos missionnaires méritent ce témoignage de solidarité humaine et chrétienne. Des offices liturgiques et des conférences missionnaires sont organisées dans le cadre de l'exposition, afin d'obtenir de tous une coopération plus efficace à l'apostolat catholique.

Nous nous faisons un devoir de recommander chaudement la visite de l'exposition à tous nos fidèles, enfants, groupements paroissiaux et adultes. MM. les curés voudront bien placer aux portes de leur église l'affiche-réclame qui leur parviendra ces jours et favoriser la participation de leurs paroissiens à cette manifestation missionnaire nationale.

† François Charrière,  
Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

## Païement du lait de consommation d'après la qualité

Nous publions ci-dessous un texte en « français fédéral », concernant le paiement du lait selon la qualité, texte qui nous a été transmis par l'A.T.S. (Réd.).

Dans sa séance du 26 avril 1955, le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant le paiement du lait d'après la qualité dans les centres collecteurs du lait de consommation. Si ce mode de paiement est déjà pratiqué depuis quelques années pour les grands centres, l'article 2 de l'arrêté sur le statut du lait dispose qu'il doit aussi être appliqué dans tous les centres collecteurs de lait de consommation à partir du 1er mai prochain. Pour le lait qu'ils y livreront, les producteurs recevront donc un prix échelonné selon sa pureté et sa faculté de conservation, seul sera désormais rangé dans la première classe de qualité, le lait provenant de troupeaux engagés dans la lutte contre la tuberculose bovine facilitée par le canton. Le paiement échelonné se fera obligatoirement d'abord dans les centres collecteurs, lesquels sont de fait tous fédérés. Quant aux producteurs-détaillants, qui comptent principalement dans leur rang les producteurs non fédérés, c'est à partir du 1er mai 1956 qu'ils seront soumis aux obligations prévues à l'article 5 de l'arrêté sur le statut du lait.

Aux termes de l'article 2 de ce même traité, l'Union centrale des producteurs suisses de lait et ses sections sont tenues de prendre en conséquence les dispositions qu'il incombera à ces sections et aux centres collecteurs d'ap-

pliquer. Il en résultera pour ces organismes, nonobstant la collaboration du service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière, de grosses dépenses supplémentaires, de sorte que les autorités communales et cantonales seront également appelées à prêter leur concours.

Les retenues qu'il est prévu d'opérer sur le prix du lait à la production pratiqué sur la place seront au minimum de 0,5 ou de 1,5 centime par kilo ou litre, selon que cette denrée sera rangée dans la deuxième ou la troisième classe de qualité. Toutefois, les fédérations pourront, pour leur rayon, les majorer compte tenu de conditions en partie plus sévères observées jusqu'à présent et aussi d'autres éléments d'appréciation tels que l'odeur et le goût ou la teneur en graisse du lait.

Le paiement obligatoire du lait de consommation d'après la qualité est la dernière des mesures essentielles prévues par l'arrêté sur le statut du lait pour améliorer la qualité qui soit introduite sur le plan général, abstraction faite du contrôle bactériologique que les cantons sont tenus de faire subir à cette denrée concernant la tuberculose bovine et la maladie de Bang, de l'application du nouveau règlement suisse de livraison du lait et de l'extension généralisée du service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière. Il faut espérer que ces mesures prises en vue d'améliorer la qualité du lait et de ses dérivés en feront augmenter la consommation.

### Augmentation du prix du fromage

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral s'est occupé des prix pour le beurre et le fromage, après qu'il eut fixé la semaine dernière déjà le prix du lait à partir du 1er mai. Aucune modification n'intervient pour le prix du beurre. Par contre, le prix du fromage en meules est augmenté de 20 centimes par kilo.

Tantôt il s'agissait de porter secours à un blessé et de monter un brancard ou des attelles avec des moyens de fortune, tantôt d'observer sans être vu ou d'évaluer les distances. Les prestations à fournir comportaient de nombreuses autres difficultés, comme celle de faire du pain et allumer du feu sans allumette ni briquet.

Ainsi le programme du rassemblement de Saillon pouvait satisfaire les plus exigeants. Pour vaincre dans ces concours il fallait faire preuve de beaucoup d'imagination et de savoir-faire.

Les organisateurs de cette journée méritent les plus sincères félicitations tant pour leur dévouement que pour la belle réussite qui a couronné leurs efforts. Chaque participant gardera de ces deux jours le plus beau souvenir. A l'heure de la séparation, dimanche, chacun s'est promis d'apporter encore plus d'enthousiasme la prochaine fois.

## NOUVELLES LOCALES

Saillon

### Avec les éclaireurs des « Trois Tours »

Les éclaireurs de Martigny - Fully - Saillon - Saxon - Chamoson et Ardon se sont rassemblés samedi 23 avril à Saillon pour un concours régional. Comme on le sait sans doute, ces différents groupements forment la troupe des « Trois Tours ».

Le rendez-vous qui était fixé à samedi soir, à 18 h., au terrain de football de Saillon, vit affluer une foule de participants.

D'emblée on procéda à la disposition des campements et des tentes. Puis, après le souper tiré du sac, commença la soirée traditionnelle avec feu de camp, chants et productions diverses. De nombreux spectateurs amusés assistèrent à ces manifestations de joie où régnait la bonne humeur et l'esprit de camaraderie.

Les heures passent trop vite, hélas, sous les étoiles. Tout le monde se sent uni dans le même idéal par ces liens que resserre encore l'enthousiasme des feux de camp.

Dimanche matin eut lieu la cérémonie émouvante de la levée du drapeau, suivie de la Sainte Messe en plein air dite par M. le révérend curé de Saillon.

L'après-midi, chacun put faire preuve de son esprit d'équipe et de son allant, lors de la course de patrouille organisée avec soin et beaucoup de bon goût. En effet, toutes sortes d'astuces attendaient les concurrents et de nombreux postes marquaient le parcours assez difficile. Ce fut l'occasion pour chacun de montrer ce qu'il avait acquis dans sa formation de jeune éclaireur.

Fully

### Match de reines

Dimanche 24 avril, au Petit-Pont, le syndicat d'élevage de Fully organisait un grand match de reines. Depuis des semaines déjà un comité spécialement chargé de préparer cette journée, travaillait ferme afin d'obtenir la plus grande réussite possible.

Les efforts ne furent pas vains. En effet, dimanche, une foule très dense se pressait autour de l'arène. Par dessus tous ces spectateurs enthousiastes et par dessus tous ces bruits de sonnaillies et de meuglements, brillait un grand soleil de fête.

Dès les premières bagarres, on sentit que les passes seraient dures car des concurrentes de première valeur allaient se disputer les places d'honneur. Le comité d'organisation s'était assuré la présence des meilleures lutteuses de Fully et des environs.

De jeunes ambitieuses gagnaient la défaillance toujours possible des vieilles habituées de l'arène et du sapin. La surprise allait-elle se produire ? On attendait surtout avec impatience les luttes de la première catégorie. Drapeau, reine cantonale 1954, invaincue cette année, devait-elle s'incliner et céder son titre à une nouvelle venue ?

Les commentateurs allaient bon train. Finalement, la surprise se produisit pour la plus grande joie des spectateurs venus de très loin assister à cette manifestation typiquement valaisanne.

Voici le classement final de ce match qui fut certainement le mieux réussi de l'année :

## Les répercussions de la politique de discrimination raciale en Afrique du Sud

La condamnation sévère de la politique raciale de l'Union Sud-Africaine, qui a été prononcée à l'occasion de la conférence des nations asiatiques et africaines à Bandoeng, est d'autant plus significative que les mesures tendant à la séparation des races en Afrique du Sud seront bientôt appliquées dans toute leur rigueur.

Le 25 mars, le gouvernement nationaliste sud-africain avait décidé de porter de cinq à onze le nombre des membres de la Cour de justice suprême constitutionnelle de l'Union. Les nouveaux membres ayant été nommés entre-temps, ils entreront en fonction dès le premier octobre prochain. Il s'agit là de la première mesure envisagée par le gouvernement de M. Strijdom pour priver la population noire et les métis du droit de vote qu'ils détiennent depuis cent ans

et par là de toute influence politique dans la province du Cap. Comme on s'en souvient, une première intervention du Dr Malan dans ce sens avait été repoussée par la Cour suprême de justice parce que contraire à la Constitution. En modifiant la structure de la Cour, le nouveau premier ministre espère que les obstacles qui s'opposent encore à sa politique de discipline raciale pourront être éliminés sans difficulté.

Bien que seuls 38 000 habitants de couleur et métis seront privés du droit de vote, les nationalistes boers veulent surtout légaliser les principes sur lesquels s'appuie leur politique Apartheid pour que les mesures envisagées puissent être étendues par la suite à d'autres domaines de la vie nationale. La politique de séparation des races prévoit, selon les déclarations de

M. Strijdom, les restrictions politiques suivantes pour la population de couleur de l'Afrique du Sud :

1. Des listes séparées pour les métis qui ne seront plus représentés au parlement par leurs propres députés, mais par des députés de race blanche.

2. Aucun droit politique ne doit être accordé aux Indiens qui sont considérés comme des immigrants et par conséquent comme des étrangers.

3. Séparation sévère des noirs de la population blanche.

Que la décision du gouvernement nationaliste d'appliquer sans retard sa politique de discrimination raciale n'est pas une vaine menace, cela est prouvé par le fait que le transfert forcé de 60 000 nègres du quartier de Sophiatown à Johannesburg à la colonie noire de Meadowland a

une distance de onze km. a commencé le 9 février. Pour mener à bien ce transfert, le gouvernement a mobilisé d'importantes forces de police chargées d'éviter tout incident. Jusqu'ici, cette mesure a pu être appliquée sans difficulté. Toutefois, plusieurs mois passeront avant que toute l'opération soit terminée, du fait que les moyens disponibles ne permettent pas de transférer plus de 150 familles par semaine.

Cette décision du gouvernement nationaliste apparaît d'autant plus absurde si l'on pense qu'à la suite d'une industrialisation de plus en plus poussée, l'Afrique du Sud manque de main-d'œuvre, le développement industriel du pays ne pouvant finalement que souffrir d'une tension politique accrue entre la population noire et les blancs.

Comme le gouvernement de M. Strijdom n'entend pas reculer, les considérations d'ordre économique n'ont plus aucun poids, les protestations de l'étranger n'ayant en outre plus aucun effet. Le transfert forcé de la population de couleur marque le début d'un développement dont personne ne peut prévoir l'ampleur ni les conséquences.

Cr.

Première catégorie. 1. Coquette, No 6, Octave Gircud, Charrat ; 2. Drapeau No 3, Henri Crittin, Chamoson ; 3. Bonne No 14, Roger Roduit, Fully ; 4. Mireille No 22, Germanier Armand, Conthey.

Deuxième catégorie. 1. Reinon No 59, Saudan Nestor, Martigny-Combe ; 2. Champlong No 25, René Bender, Fully ; 3. Griotte No 54, Georges Dorsaz, Martigny-Combe.

Troisième catégorie. 1. Fauvette No 74, Vve Ida Bender, Fully ; 2. Flora, No 73, Vve Oswald Valloton, Fully ; 3. Turin No 96, Roger Roth, Saxon.

Génisses. 1. Violette No 129, Pierre Fournier, Riddes ; 2. Papillon No 111, Marius Martin, Chamoson ; 3. Turin No 132, Fernand Rossier, Leytron.

### Les pharmaciens lausannois à Fully

Dimanche, des pharmaciens lausannois que préside M. de Preux, faisaient leur sortie annuelle à Fully. Le matin, ils se rendirent aux Follaterres, afin de visiter ce coin si sauvage mais si riche en flore diverse.

M. l'abbé Ignace Mariétan leur donna une conférence en plein air sur cette région qu'il connaît d'une manière toute particulière.

Après le docte exposé de M. Mariétan, les participants à cette journée gagnèrent vers l'église à pied pour se donner de l'appétit, car un banquet les attendait au restaurant de Fully.

### Noces d'or

M. Maurice Bender et sa femme fêtaient samedi leur cinquante ans de mariage. Après la messe dite en l'église paroissiale par leur fils, M. l'abbé Léonce Bender, curé de Montana, les heureux jubilaires se sont retrouvés pour un banquet qui réunissait tous les membres de leur famille.

A. M. Bender, actuellement juge communal et ancien vice-président de Fully et à son épouse, vont tous nos vœux et toutes nos félicitations. Ad multos annos.

### CinémaScope

On nous apprend que le Ciné-Michel inaugurera prochainement son nouvel écran pour cinémascope. M. Michel Carron serait ainsi un des premiers propriétaires de cinémas valaisans à réaliser cette amélioration de son entreprise. Il convient de le féliciter pour son esprit d'initiative.

## RADIO PROGRAMME

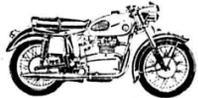
Mercredi 27 avril

SOTTENS. — 7 h. Gymnastique. 7 h. 10 Disques. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. Farandole matinale. 9 h. 15 Emission scolaire : Avec les Gitans, sur les chemins de la liberté. 9 h. 45 Oeuvres de compositeurs hongrois. 10 h. 10 Reprise de l'émission radioscolaire. 10 h. 40 Poème symphonique, Franz Liszt. 11 h. Emission d'ensemble. Roméo et Juliette. 11 h. 30 Trio d'anches (1952), Albert Wolf. 11 h. 45 Refrains et chansons modernes. 12 h. 15 Piano. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Sur tous les tons. 13 h. 45 Deux œuvres de Mathieu Vibert. 16 h. 30 La danse à l'Opéra. 17 h. Le feuilleton de Radio-Genève : Kianga. 17 h. 20 Le rendez-vous des benjamins.

18 h. 05 Images d'Alsace. 18 h. 25 La femme dans la vie. 18 h. 40 Orchestre. 18 h. 50 Micro-Partout. 19 h. 13 L'heure exacte. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19 h. 40 Un bonjour en passant. 19 h. 50 Questionnez, on vous répondra. 20 h. 10 Mélodiana. 20 h. 30 Le mercredi symphonique. 22 h. 20 Offertorium, op. 47, Franz Schubert. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Les Nations Unies vous parlent. 22 h. 40 Place au jazz.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Musique variée. 6 h. 45 Gymnastique 7 h. Informations. 7 h. 05 Musique sérieuse. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. 15 Musique récréative. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Concert récréatif. 13 h. 25 Imprévu. 13 h. 35 Mélodie de film. 14 h. Pour Madame. 16 h. 30 Musique de danse.

18 h. Concert à la campagne. 18 h. 40 Entretien. 19 h. Chants de Mendelssohn. 19 h. 20 Communiqués. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. 25 Evocation radiophonique. 21 h. 45 Concert. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Musique romantique.



Universal Junior 250  
CC. Joyau de l'industrie suisse. Transmission souple à cardan - Bloc-moteur

Embiellage surdimensionné et rigide offrant le maximum de durée. - Suspension totale, cadre articulé. - Grands freins centraux. - De conception révolutionnaire, c'est la machine ultra-moderne de l'élite des motocyclistes. Livrable dès le 25 avril. Demandez prospectus et renseignements

Joseph REBORD - motos, Ardon  
Tél. 4.13.57

Agence pour le Centre des motos  
Universal et Zündapp

L'opinion de Madame Hortense  
"Nai, qui mettoie du matin au soir, j'ubille pour les parquets des bureaux PATINOL, plus de traces de gras..."  
LABOR ROSTAL - CHAMOSON



*Rien de plus rapide que Solo!*

Très actif, en voici la preuve:

Les nombreuses expériences faites en lavant la vaisselle ont prouvé que pendant le même laps de temps et avec une concentration égale, le rendement était jusqu'à 3 fois supérieur en employant le merveilleux SOLO. Pas de frottage, pas de rinçage, pas d'essuyage! Le baquet même est propre, sans cercle graisseux!



Un produit de marque de Walz & Eschle S. A., Bâle



SOLO est d'un emploi infiniment varié!

Insurpassable pour la lingerie fine, pour tremper — même les salopettes les plus sales — pour chaque machine à laver. En un rien de temps, tout reluit de propreté: vaisselle, verrerie, planchers, parois, vitres!

# OFFRE... du mercredi

## Bas Perlon

fabrication suisse, 2me choix, très bien renforcé, couture ton sur ton, beaux coloris.

# 3.75

GRANDS MAGASINS  
GONSET S. A., SION



Abonnez-vous au «Nouvelliste»

Pour la vente en gros de nos SALAMIS italiens aux charcuteries - boucheries, grossistes, hôtels et restaurants, comestibles, etc., nous cherchons

## représentant (agent)

bien introduit auprès de cette clientèle, pouvant s'adjoindre comme gain supplémentaire la représentation à la provision. (Conditions d'agence).

Adresser offres à case postale 100, Lugano 1.

## Artisans-Commerçants

Nous vous liquidons tous

### vos travaux de bureaux

que vous n'avez pas le temps d'exécuter vous-mêmes

Facturation - Correspondance - Comptabilité  
Bilan - AVS - ICHA - Contentieux  
Travaux pour publicité - Travail sur place  
Conditions intéressantes

Ecrire pour tous renseignements à Publicitas, Sion, sous chiffre P 5713 S.

On offre à vendre quelques centaines de m<sup>3</sup>

### bois de mine

1re qualité, ainsi que grosse quantité de perches et cottes

à liquider de suite.  
Perrin & Cie, Scierie, Chêne-Paquier, (Vaud), tél. (024) 5 12 53.

On cherche jeune fille comme

### sommelière

débutante. Italienne acceptée. Vie de famille. Entrée de suite. Café de la Pâtisserie, Bex, tél. (025) 5.26.91.

### SAURER

**DIESEL CR 1 D**  
27 CV., pont fixe bâché de 4 m. Prix: 14,500 francs.

Garage Ch. Guyot S. A., Lausanne-Malley. Tél. 24 84 05.

A vendre joli lot de

### tuyaux

d'occasion de 4 pouces à demi pouce.

Rebord Gilbert, Serurerie. — Pratifiori, Sion, tél. 2.12.74.

### IVRE...

De quelle façon un alcoolique cesse complètement de l'être, vous indiquent les renseignements suivants. Enquête gratuite. Tél. 072/5 27 58 A.F. Ribit, Droq. dipl., Sulgen TO

### MAGIRUS DIESEL

basculant 3 m<sup>3</sup>, 4 roues motrices, véhicule comme neuf, roulé 2,000 km.

Garage Ch. Guyot S. A., Lausanne-Malley. Tél. 24 84 05.

### OLLON

A vendre maison

### d'habitation

en bon état avec terrain attenant et 15 fossoriers de vigne en plein rapport. Facilité de cultiver avec les machines. Eau sur place, avec deux cabinets de vigne.

Adresser offres à M. Samuel Sauge, viticulteur, Ollon (Vaud).

On demande un apprenti

boucher - charcutier. S'adresser à la Boucherie A. Martin, Monthey.

On demande sommière

Entrée de suite. S'adresser Café des Alpes, Martigny - Ville, tél. (026) 6.12.31.

### A vendre

ou à échanger contre plus petite cylindrée BSA 350, roulé 15 000 km., valeur Fr. 1900.- Ecrire sous chiffre 826, à Publicitas, Martigny.

### A vendre

3 brebis et 2 béliers primés. S'adr. sous I 1675 au Nouvelliste.

Nous cherchons

### jeune fille

honnête pour s'occuper d'un ménage. Italienne acceptée. Gages Fr. 150.-, nourriture et logée. Faire offres au No tél. (039) 2 46 16, La Chaux-de-Fonds.

### Effeuilleuses

2<sup>es</sup> bonnes sont demandées. A. de Crousaz, Auberge du Vigneron, Epesses (Vaud).

On cherche

### jeune fille

pour aider au café et au ménage. Tél. (027) 2.25.48.

A vendre une

### mule

15 ans, sage, très bonne pour le bât. S'adresser à Rey Lucien, Valençon, Lens.

Je cherche pour Berne, dans ménage soigné (2 adultes et 2 petits enfants), une

### jeune fille

connaissant tous les travaux de ménage et aimant les enfants.

Bons gages, bon traitement, joie chambre.

Dr A. Arnaud-Torche, Sagerstrasse 4, Berne, téléph. (031) 4 53 95.

### Jeune employée

de maison, ayant de bonnes notions de cuisine est cherchée par famille catholique.

Ecrire avec références et prétentions, photo si possible, à Mme Giacobino, Chêne-Bougeries, Genève

### Bonbonnes

A vendre 200 bonbonnes, toutes grandeurs, prix modérés. Transea 18, Montbrillant, Genève.

On cherche

### jeune fille

dans famille de 3 enfants, 5, 4 et 2 ans, pour aider au ménage. Bons soins. D. Blanc, Romanel s. Lausanne, tél. (021) 4.61.37.



Comme partout où la bonne cuisine est en honneur, Signor Ravioli se sait apprécié à l'aéroport de Cointrin. La clientèle internationale du restaurant est exigeante et les gens du pays s'y connaissent... ce qui explique le succès des délicieux Raviolis Roco.



En boîtes de 5 grandeurs judicieusement échelonnées. Avec points Juva

## Grands combats de reines à SALQUENEN

Terrain de football, 1er mai 1955, 13 h.

Participation de plus de 100 reines de plusieurs districts

Riche cantine. Les vins pétillants de Salquenen promettent une ambiance excellente

Le bénéfice est destiné à la caisse d'assurance de bétail

Tout le monde est cordialement invité à assister aux compétitions

## Menuisiers valaisans

Pour vos revêtements de cuisines, salles de bains, etc.,

le matériau idéal

## l'insulac émaillé

Le meilleur et le meilleur marché

Echantillons et prix sur demande

## FIBROSA - Leytron

Tél. (027) 4.74.10

### Jeune homme

31 ans, mécanicien, de religion catholique, désire rencontrer demoiselle de 20 à 30 ans, de la campagne, en vue de mariage. Réponse à toute lettre signée avec photo. Faire offre au bureau du journal, par écrit sous E 1671.

A vendre cause départ une cuisinière électrique

neuve, 3 pl., payée Fr. 550.-, cédée à 400.

Un

calorifique très bon état avec tuyaux. Fr. 100.-. S'adresser au Nouvelliste sous F 1672.

### Dame

seule, 60 ans, centre du Valais, cherche personne pour compagnie, jolie maison. Offres sous chiffre G 1673 au Bureau du journal.

Entreprise électrique cherche

### jeune homme

désirant entrer en apprentissage comme monteur électricien en courant fort. Entrée de suite. Ecrire sous chiffre C 1669 au bureau du journal.

A louer en Valais un

### appartement

2 chambres, 2 lits et un divan-lit, cuisine, cave et galetas, WC, eau courante et lumière. Libre de suite jusqu'au 10 juillet et à partir du 30 juillet. Prix à convenir. 1100 m. d'altitude. Bonne route carrossable et belle vue. S'adr. au Nouvelliste sous D 1670.



On prendrait en estivation une bonne

### vache

laitière du 20 mai au 10 octobre, contre bons soins assurés. S'adresser au Journal sous chiffre H 1674.

### THE du FRANCISCAIN Père BASILE



DEPURATIF DU SANG s'employant toujours avec succès contre les étourdissements, les maux de tête, la constipation, les éruptions. 75 ans de succès. Fr. 1.90. Toutes pharmacies et drogueries

# L'Union valaisanne du Tourisme et l'Association hôtelière du Valais romand à Saas-Fee

On nous écrit :

Comme devait le dire le président de l'Association hôtelière du Valais, M. Emmanuel Défago, c'était la première fois que l'Association hôtelière du Valais et l'Union du tourisme valaisanne siégeaient le même jour au même endroit, celui-ci étant Saas-Fee. Ces assises eurent lieu samedi et dimanche dans la station alpestre si charmante entre ses montagnes gigantesques, et l'accueil y fut en tous points des plus émouvants.

L'Association hôtelière siégea le samedi matin à l'Hôtel Allalin où l'on devait ensuite déjeuner. Force est bien au chroniqueur de résumer le récit des réunions; celles-ci eurent d'ailleurs un déroulement rapide pour tout ce qui concerne la partie administrative. Procès-verbal de la dernière assemblée, rapport présidentiel, comptes et budget furent approuvés sans lecture. Chacun ayant reçu les textes, et sans discussion. On rendra simplement hommage au comité et à son président, et au secrétaire, M. Bojen Olsommer, directeur de la Chambre valaisanne de commerce, d'avoir si bien géré les affaires et simplifié la besogne de l'assemblée.

Un exposé de M. Budliger, secrétaire de la Société suisse des hôteliers mit les congressistes au courant de l'état des études relatives à l'assurance-maladie du personnel et du contrat collectif inter-régional auquel ont adhéré déjà 20 cantons. Le comité de l'Association valaisanne étudie ces problèmes avec le comité de la Société suisse, et l'on est prêt d'aboutir à des résultats positifs.

M. Cretex, de Martigny, éleva la voix en faveur d'une plus grande modération dans les prix de vente des vins du pays et de l'unification de ces prix pour une même région et une même catégorie d'hôtels. M. Steiger, de Sierre, fit valoir que le samedi et le dimanche sont jours incommodes aux hôteliers de la plaine pour assister aux réunions. M. Hermann Seiler, de Brigue, proposa aux autorités une accélération dans le déblaiement des routes alpêtres et demanda à ses collègues de ne pas oublier dans leurs réunions, les hôtels situés sur les cols.

L'après-midi, à l'Hôtel du Glacier avait lieu l'assemblée de l'UTV. Ici encore, il y eut simplification de la procédure administrative et il faut féliciter le comité présidé par M. W. Amez-Droz et le bureau de l'Union que dirige M. le Dr Pierre Darbellay. M. Amez-Droz ayant salué les notables, MM. Barras, Gard et Bumann, présidents du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et de la commune de Saas-Fee, et d'autres personnalités qu'il serait trop long d'énumérer, releva l'importance du tourisme et souhaita qu'on ne se laisse pas abuser par la perspective d'intro-

duire de nouvelles industries dans les vallées alpêtres, si celles-ci devaient porter préjudice au tourisme qui demeure notre industrie par excellence. Il souligna l'effort des autorités pour l'amélioration du réseau routier et fit écho au cri d'alarme poussé par les hôteliers devant l'excès dans la construction de nouveaux hôtels.

Le budget longuement commenté par M. le Dr Pierre Darbellay a fait apparaître que 200 mille francs environ sont consacrés chaque année à la défense du tourisme valaisan et à sa propagande. Somme productive dont les fruits sont éclatants.

Diverses interventions de MM. Herren (Montana), Gemmet (Brigue), Kempf (BLS), Martenet (Morgins) ont traité à la prolongation des saisons, à l'amélioration des routes et à leur déblaiement des neiges, à l'augmentation des ressources de l'Union, etc.

M. Kurt Krappf, vice-directeur de la Fédération suisse du tourisme, membre de la délégation suisse à la commission du tourisme de l'O.E.C.E., relate brièvement les efforts et les succès de cette commission dans l'attribution supplémentaire de devises, la franchise de douane pour certains articles, la suppression de visas, etc. Puis l'on assiste à la projection de deux films, l'un de Bisslerix, « Dégel au Löttschen-tal » et l'autre, le chef-d'œuvre bien connu de Müller, Theytaz et Daetwyler, « Terre valaisanne ». Ces deux films projetés par M. Roland Müller obtiennent un vif succès.

Au cours du dîner qui eut lieu samedi soir à l'Hôtel du Glacier, prirent la parole les trois présidents: MM. Antoine Barras, Marcel Gard et Hubert Bumann. Le président du Gouvernement tint à souligner encore, en même temps que l'effort du gouvernement en faveur de l'amélioration du réseau routier, marque de sa sympathie agissante envers le tourisme, la folle illusion qui incite à construire tant de nouveaux hôtels.

Un bal animé se déroula dans la nuit de samedi à dimanche. Puis, après un peu de repos et le devoir dominical accompli, les congressistes s'en furent par le téléphérique à Spiezboden où le Ski-Club Allalin de Saas-Fee fit, en dix numéros, une intéressante et amusante démonstration de l'évolution du ski de 1905 à aujourd'hui.

Là-haut, la commune de Saas-Fee offrit l'apéritif. Comme, la veille, l'avaient fait à la station les hôteliers puis la Société de Développement de Saas-Fee.

Un dernier déjeuner réunit tout le monde à l'Hôtel du Dôme, puis il faut se résigner au départ après 24 heures d'heureux séjour dans la station vraiment féérique, où le travail et la détente s'étaient conjugués si harmonieusement. S. M.

## Avec nos Tireurs

### L'assemblée des délégués de la Société suisse des carabiniers à Berne

Dimanche 24 avril se sont déroulées au Casino de la ville de Berne les assises annuelles du plus important groupement de Suisse : la Société Suisse des Carabiniers.

Si nous avons tenu à qualifier d'important ce groupement, c'est que nous croyons de faire à bon escient et surtout sans risque de démenti. En effet, nous ne pensons pas qu'on puisse nous prouver qu'il existe sur le territoire helvétique une autre société groupant plus de 446.000 membres répartis sur 4.500 sections comme c'en est le cas pour la grande famille des tireurs suisses.

Donc, cette grande famille a tenu son assemblée générale à Berne et a liquidé son ordre du jour statutaire, selon l'usage, dans le meilleur esprit d'entente patriotique suisse et cela sous la présidence avisée et si compétente de M. Charles Jan d'Oron-la-Ville (Vaud).

Nous nous bornerons à relater de ces délibérations ce qui peut intéresser plus particulièrement le Valais et ses tireurs car, si nous devions entrer dans les détails de tous les objets à l'ordre du jour, nous abuserions certainement de la place de cet hospitalier journal et cela au détriment d'autres chroniques dont les auteurs invoqueront certainement la priorité d'intérêt sur la nôtre. Ce que d'ailleurs nous ne contesterons point.

Disons néanmoins qu'il y eut plus de 500 participants à ces assises nationales de nos tireurs où le Valais était représenté par 5 délégués dont MM. les officiers fédéraux de tir, le Colonel Meytain et le major Kenzelmann.

En outre, M. Henri Gaspoz, de Veyras, en sa qualité de membre du comité central de la Société suisse des Carabiniers siégeait au sein de cet aérogéant comme le représentant benjamin des tireurs valaisans.

Est-il besoin de dire que ces assises furent organisées de façon parfaite par les sociétés de tir réunies de la ville de Berne et que de ce fait elles ont laissé à leurs participants un souvenir inoubliable.

Une fois de plus, il y a été relevé l'importance du rôle que jouent nos sociétés de tir au point de vue de notre défense nationale. A cet égard, M. le colonel commandant le corps d'armée Corbat, qui assistait à l'assemblée et excusa notamment M. le Conseiller fédéral Chaudet empêché, n'a pas manqué de souligner cette importance dans un discours qui produisit une forte impression.

D'autre part, au cours des débats fut surtout attirée l'attention des délégués sur la Journée des Tireurs, c'est-à-dire sur le Tir fédéral en campagne, (fixé pour le Valais les 11-12 juin) Un appel est lancé à nos sociétés de tir, appel à la suite duquel on espère voir la participation s'accroître encore cette année puisque cette grande manifestation annuelle de nos tireurs est une marque à la fois et du patriotisme du peu-

ple suisse et de sa volonté et capacité de défense.

Enfin pour terminer disons encore que notre membre du comité central, M. Gaspoz, avait reçu la charge délicate et honorable à la fois, de prononcer le discours de clôture des assises.

M. Gaspoz s'acquitta de sa mission avec une compétence qui lui fait grandement honneur. Son discours fut salué des chaleureux applaudissements de l'auditoire. Avec une aisance d'élocution qui ne pouvait que donner du charme à ses paroles, M. Gaspoz exprima aux autorités civiles et militaires, aux délégués, toute sa gratitude comme il eut des mots très appropriés à l'égard de la ville de Berne et des organisateurs pour l'aimable hospitalité et la façon impeccable dont les délégués furent traités durant leur trop court séjour dans la ville fédérale, dont le charme et l'attrait furent très heureusement relevés.

C'est pourquoi il nous est particulièrement agréable de pouvoir conclure ces notes en disant que le prestige des tireurs valaisans est certainement en hausse dans la grande association des tireurs suisses et que, d'autre part, ces assises de 1955 à Berne auront laissé à leurs nombreux participants le plus réconfortant souvenir. R.

### Médailles de maîtrise cantonale

Indépendamment des médailles fédérales de mérite et de maîtrise que la société suisse des Carabiniers délivre à nos tireurs qui se distinguent pour le tir ou se distinguent par leurs bons résultats, la société cantonale des Tireurs valaisans attribue également la médaille de maîtrise cantonale lorsque les tireurs en question ont réalisé des résultats remarquables. Il est à noter d'ailleurs que les médaillés cantonaux sont pour la plupart des candidats probables à la médaille de maîtrise fédérale. Nous publions ci-après le palmarès de ces tireurs qui ont obtenu, lors de l'assemblée de Naters, cette médaille cantonale tout en félicitant les titulaires.

300 m. Amacker Fritz, Glis ; Arnold Victor, Ried-Brig ; Berchtold Clément et Clément Sigismund, Stalden ; Burcher Joseph, Visp ; Brunner Albin, Eischoll ; Bregy Fridolin, Hohentenn ; Bourbon Louis, Troistorrens ; Cuédy Jean, Bouveret ; Défago Fernand, Val d'Illiez ; Emery Emile, Sion ; Eyer Heinrich, Termen ; Gallay Paul, St-Maurice ; Gaspoz Henri, Veyras-Sierre ; Montani Victor, Salgesch ; Mottier Georges Saxon ; Muller Arthur, Naters ; Perrig Anton, Ried-Brig ; Perren Ernest, Veyras ; Pfamatter Edwin, Eischoll ; Rey Léopold, Val d'Illiez ; Roduit Antoine, Leytron ; Ruffiner Otto et Ruffiner Raphaël, Ergist ; Salzgeber Raphael, Laron ; Savioz Jules, Sion ; Seydoux Raoul, Les Evouettes ; Stoffel Andreas, Visperterminen ; Stragiotti Marcel, Martigny-Ville ; Tschopp René, Montana-Village ; Wenger Hermann, Bal-

tschieder ; Winiger Hermann, Vionnaz ; Zengaffinen Lorenz, Steg.

50 m. Marclay Adrien, Monthey ; Rappaz André, Evionnaz.

### Tireurs vétérans du Valais

Le comité de l'association cantonale des Tireurs Vétérans du Valais que préside M. Frédéric Coquoz de Salvan, a tenu une séance le 22 avril au Buffet de la Gare d'Ardon.

Ainsi qu'il avait été décidé l'an dernier, la Journée officielle de 1955 de nos vétérans ayant lieu à Ardon le 19 mai prochain, nous pouvons annoncer qu'à cette occasion se déroulera le traditionnel concours annuel de tir aux cibles « Section » et « Vétéran » où nos plus de 60 ans pourront démontrer qu'ils sont encore toujours aptes à l'art du tir.

C'est pourquoi nous ne doutons point que nombreux seront ceux qui pourront arborer la distinction réservée à leurs exploits, le 19 mai prochain.

D'autre part, sait-on que l'Association cantonale des Tireurs vétérans du Valais compte ac-

tuellement 106 membres. Or, cet effectif, comparativement à la plupart des autres cantons suisses est nettement insuffisant.

On comprendra donc que le comité nous prie de lancer un pressant appel pour que de nouveaux membres adhèrent au groupement. Notre canton possède indiscutablement de nombreux tireurs ayant atteint les 60 ans et qui peuvent encore en « revendre » à nos jeunes dans ce grand sport national et patriotique surtout qu'est le tir.

On peut demander son adhésion soit au président cantonal de l'Association à Salvan, soit au secrétaire-caissier M. Ed. Bonvin à Sierre. La cotisation annuelle n'est que de Frs 5,20.

Souhaitons donc à la Journée officielle de nos braves vétérans tireurs un plein succès et qu'en outre ce sympathique groupement voie cette année son effectif s'accroître de façon réjouissante afin que le Valais ait sa place honorable en regard des autres cantons dans ce domaine comme dans tout autre.

Tireurs Vétérans, réservez la journée du 19 mai, jour de la fête de l'Ascension : c'est votre journée annuelle.

## Le dimanche 1<sup>er</sup> mai à Sion

### Première communion

Les cérémonies traditionnelles de la première communion se dérouleront à Sion le dimanche 1<sup>er</sup> mai dans les deux paroisses de la capitale. Fête touchante s'il en est une, jour mémorable pour tous ces petits qui, pour la première fois, recevront leur Dieu. Il faut avoir vu avec quel enthousiasme, quel sérieux et quelle bonne volonté nos enfants se préparent à cette première rencontre divine. Les parents eux-mêmes sentent l'émotion les gagner à l'approche de ce grand événement. Les offices auront lieu simultanément à la cathédrale, à la chapelle de l'ancien hôpital pour la paroisse du Sacré-Coeur et à la St-Théodule pour les enfants de langue allemande. Le cortège se formera à la pente du séminaire pour ceux communiant à la cathédrale et la St-Théodule et à la place du Midi pour ceux du Sacré-Coeur. A la sortie des églises, le public, qui se presse toujours nombreux pour voir passer les enfants, voudra bien laisser assez de place pour permettre au clergé et aux enfants de sortir sans bousculade.

### La JAC et la JACF à Sion

Les cérémonies de la première communion ne seront probablement pas encore terminées que la cité sera envahie par une foule de jeunes gens et jeunes filles accourus de tous les coins du Valais pour participer au Congrès de la jeunesse rurale valaisanne. Alors que nos enfants accompliront ce même jour leur premier grand geste de chrétien et s'apprêteront à renouveler solennellement les promesses de leur baptême, les jeunes adolescents du Valais, après des mois et des mois de préparation, affirmeront aux yeux du monde leur foi et leurs principes. Comment un congrès, qui réunira quelque 4.000 participants pourrait-il ne pas réussir si leurs cadets, ce même jour, unissent leurs prières à celles de tous les congressistes. Il faut que les enfants qui auront tant de choses à demander à Celui qui viendra en eux pour la première fois n'oublient pas d'avoir une petite prière à l'intention de leurs aînés. Ce congrès s'annonce d'ores et déjà comme une grande réussite. Tout un peuple représenté par sa jeunesse va, le 1<sup>er</sup> mai, rendre hommage à son Dieu.

Dimanche prochain nous réserve des moments de profonde émotion. Les adultes réapprendront à connaître l'enthousiasme et la générosité. C'est une fête que personne ne voudra manquer.

### Un grand concert de l'Harmonie municipale de Sion pour les églises

L'Oeuvre interparoissiale pour la construction des églises acquiert peu à peu droit de cité ; trop longtemps inconnue de beaucoup, elle est aujourd'hui l'oeuvre dont on parle, celle dont

on reconnaît la nécessité et l'importance. Le Sédunois ne se donne pas facilement, il n'aime pas être convaincu, mais se convaincre lui-même.

Lorsqu'il l'est, il est prêt aussi à tous les dévouements.

L'Harmonie municipale, qui participe si intimement à la vie de la cité, qui prête à toutes ces manifestations le concours généreux et désintéressé de ses membres, entend donner l'exemple. Elle a pris l'initiative d'organiser en faveur de l'Oeuvre interparoissiale pour la construction des églises, une soirée musicale qui ne manquera pas de connaître le succès habituel. Elle a élaboré, dans ce but, un programme choisi, que nous publions ci-dessous et qui sera exécuté dimanche prochain 1<sup>er</sup> mai, à 20 h. 45, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix.

Ce sera la première manifestation importante dont le produit sera affecté à la couverture des dépenses nécessitées par la construction de l'église du Sacré-Coeur et l'agrandissement de la Cathédrale. L'Harmonie a fait un geste qui sera apprécié du public et dont les fidèles lui seront profondément reconnaissants. Qu'il nous suffise de dire qu'elle a bien voulu prendre sur elle tout le souci de l'organisation, témoignant ainsi d'un esprit de générosité et de dévouement pour lequel nous la remercions de tout coeur. Ce merci, les Sédunois le lui donneront en accourant dimanche assister à ce concert de haute qualité et du même coup contribueront à la réalisation d'une oeuvre capitale pour le développement de la vie religieuse en ville de Sion.

#### PROGRAMME :

- Symphonie No 2 (andante et variations) Schubert
- Le Roi s'amuse (six airs de danse dans le style ancien) Delibes
  - Gaillarde
  - Pavane
  - Scène du bouquet
  - Lesquercade
  - Madrigal
  - Passépiéd et final.
- Cinq pièces en trio pour hautbois, clarinette et basson Ibert
 

Soloistes : MM. Max Crittin, André Bovey et Maillard.

  - allegro vivo
  - andantino
  - allegro assai
  - andante
  - allegro quasi marziale
- Capriccio Espagnol Rimsky Korsakov
  - alborada
  - variazioni
  - alborada
  - scena et canto gitano
  - fandango asturiano

Entrée Fr. 4.— à toutes les places.  
Location ouverte au magasin Tronchet, rue de Lausanne dès lundi 25 avril 1955.

### Le coin du paysan Concours de jeune bétail de la race d'Hérens en 1955

- 2 mai : Grimisuat 8 h. 30, Savièse 10 h., Ardon 11 h. 30, Chamoson 13 h. 30, Riddes 14 h. 30, Iséables 15 h. 30.
- 3 mai : Versegères 9 h., Lourtier 10 h. 45, Sarreyer 10 h. 45, Châble 13 h. 45, Médières 14 h. 45, Verbier 15 h. 30.
- 6 mai : Aven-Conthey 8 h. 30, Conthey-Bourg 10 h., Vétroz 11 h. 15, Châteauneuf 13 h. 45, Fey 14 h. 45.
- 7 mai : Martigny-Combe 8 h. 30, Ravoire 10 h., Fully 13 h. 30, Charrat 14 h. 30, Saxon 15 h. 15.
- 9 mai : Veyronnaz 8 h. 30, Haute-Nendaz 10 h., Grône 11 h. 30, Mollens 13 h. 30, Randogne 14 h. 15 ; Chermignon 15 h. 30.
- 11 mai : Vex 8 h. 30, Hérémence 9 h. 45, Euseigne 11 h. 30, St-Martin 14 h., Brémiois 15 h. 30.
- 12 mai : Catogne 8 h. 30, Châtelet 9 h. 30, Ferret 10 h. 45, Moay 13 h. 45, Orsières 14 h. 30, La Duay 15 h. 30.
- 13 mai : Martigny-Ville : 8 h. 30, Vollèges 9 h. 45, Levron, concours de famille, 11 h., Sembrancher 14 h., Bovernier 15 h. 15.
- 17 mai : Chalais 8 h. 30, Grimentz 10 h. 30, Chandolin 14 h.

**Autorisation des taureaux.** — A l'occasion des concours de jeune bétail, il sera procédé à l'autorisation des taureaux destinés au service de la reproduction pendant la saison estivale. Seuls les taureaux avec MM indennes de tuberculose et provenant d'étables assainies peuvent être approuvés pour la reproduction.

Les taureaux autorisés pour la monte pendant la saison estivale doivent être marqués à la corne avec la lettre A.

Station cantonale de zootechnie.

### Concours de jeune bétail de la race tachetée rouge 1955

- 2 mai : Illarsaz 9 h., Collombey 10 h., Val d'Illiez 11 h. 30, Vérossaz 14 h. 30, Daviaz 15 h. 30.
- 7 mai : Toerbel 8 h. 30, Staldenried 10 h. 30, Grächen 14 h.
- 9 mai : Leukerbad Zuchtfamilieschau 9 h. 45, Varen-Inden 13 h. 30, Leuk 15 h. 15.
- Collonges 8 h. 30, Mex 10 h., Evionnaz 11 h. 15, Salvan, Concours de famille, 14 h., Vernayaz 15 h. 30.
- 10 mai : Les Evouettes 9 h. ; Les Barges 10 h. 30, Vouvy 13 h. 30, Miex 15 h.
- 11 mai : Gampel 8 h. 30, Rarogne 10 h., Viège 11 h. 30, Ausserberg 15 h. 15.
- 13 mai : Orsières 9 h., Bourg-St-Pierre 11 h., Liddes 13 h. 30, St-Maurice 16 h.
- 14 mai : Ferden 9 h., Kippel 10 h. 30, Blatten 13 h. 30, Wiler 15 h. 15.
- 16 mai : Ergisch 9 h., Unterems 11 h., Tourtemagne 14 h.
- 17 mai : Zeneggen 9 h., Bürchen 10 h. 30, Unterbach 11 h. 30, Eischoll 14 h. 30.

**Autorisation des taureaux.** — A l'occasion des concours de jeune bétail, il sera procédé à l'autorisation des taureaux destinés à la monte pendant la saison estivale. Le certificat d'ascendance et le certificat vétérinaire doivent être remis au jury, qui fera parvenir ces deux pièces à la Station de zootechnie à la fin des concours. Les taureaux autorisés doivent être marqués à la corne avec la lettre A.

Station cantonale de zootechnie.

### N'OUBLIEZ PAS CE PRINTEMPS

de boire chaque soir une tasse de thé Franklin. Cette boisson agréable purifie le sang et contribue à faire disparaître les impuretés de la peau, boutons, rougeurs, dantes et démangeaisons. Toutes pharmacies et drogueries Fr. 1.50 et Fr. 2.50 le paquet.

# Erde fête avec éclat la V<sup>e</sup> Journée amicale des fanfares conservatrices du district de Conthey

Cette année, c'est la belle phalange de l'« Edelweiss » qui recevait, dimanche, dans le charmant village d'Erde, les six sociétés amies du vaste district de Conthey.

Ce fut un succès total, grâce au dynamisme des organisateurs, grâce à l'importance des délégations accompagnant chaque fanfare, grâce enfin à la joyeuse atmosphère de cette radieuse journée de printemps.

Le bourg, hospitalier de nature, donna encore davantage libre cours à son tempérament généreux. Partout de riches décorations, des drapeaux flamboyants, de ravissantes sourires accueillant les nombreux visiteurs.

Chaque société, précédée de gentes demoiselles en robe longue ou costume (Nendaz), se regroupa pour défilier avec grande allure, après le vin d'honneur, le morceau d'ensemble et le très cordial salut de bienvenue.

La place de fête ne tarda pas à être littéralement envahie par une foule sympathique au possible.

A la table des invités, nous avons reconnu notamment MM. Lathion, curé-doyen, Joseph Moulin, conseiller national et président du parti conservateur, Poncet, président du Grand Conseil genevois, ami du Valais, Coudray, préfet du district, Roh, président de la commune de Conthey, Albert Papilloud, sous-préfet, Francis Duc, vice-président, Joseph Dessimoz, conseiller, Jean Rapillard, juge, etc...

## Le concert

M. Léon Udry, speaker au verbe tantôt cordial, piquant ou émouvant, eut le mérite de mener la fête, du début à la fin, avec une tranquille dignité.

C'est la magnifique « Rosa-Blanche » de Nendaz, qui, la première régala les participants.

La Veuve Joyeuse de l'« Echo des Diablerets » d'Aven charma l'auditoire... tandis que le fameux Tiger Rag (jazz) de la « Concordia » de Vétroz remportait le plus beau succès, puisque bissé.

L'« Avenir » de Chamoson, très sympathique jubilaire, enfant chéri du maître Daetwyler, eut à nouveau l'occasion de se faire applaudir.

L'Ouverture fantastique, de Sprenger, donna ensuite à « La Persévérante » de Plan-Conthey la possibilité de se distinguer particulièrement. Son souriant directeur a bien le droit d'en être fier. Il échut à la riche et puissante « Cecilia » d'Ardon de clôturer ce magnifique concert. Elle le fit avec une « maestria » digne des plus grands éloges.

Bravo à tous, amis musiciens et au plaisir de vous entendre de nouveau à Charrat, le 15 mai !

## Les discours

Chronologiquement, il n'est pas exact de placer les discours à la fin du concert, puisque, en réalité, ils en ont été deux heureuses diversions.

On nous pardonnera bien cette légère fantaisie.

M. le conseiller national JOSEPH MOULIN fut le premier invité à s'adresser à l'assemblée. Il le fit de magistrale façon.

L'orateur commença par apporter aux fanfares conservatrices du district de Conthey et au nombreux public qui, à l'occasion de cette fête a tenu à leur manifester sa sympathie et son encouragement, le salut du parti conservateur valaisan et son témoignage de reconnaissance.

M. Moulin se livra ensuite à un tour d'horizon de la situation politique sur le plan fédéral.

Après avoir évoqué la mort de M. Escher, le retrait de MM. Rubattel et Kobelt et les élections qui aboutirent au gain, pour notre parti, d'un troisième siège au Conseil fédéral, il passa à l'examen des questions qui préoccupent nos hautes instances fédérales :

Un fait important sur le plan fédéral, c'est le renvoi à une majorité assez faible il est vrai, du projet de loi sur les contrats collectifs. Les représentants des puissantes associations syndicales, soi-disant neutres, mais en réalité inféodées au parti socialiste, se sont unies aux représentants de la grande industrie et du capital pour saboter un projet qui tenait à la fois compte des besoins du monde travailleur et des intérêts des syndicats minoritaires.

Seul le groupe conservateur et chrétien social émit un vote unanime en faveur du projet. Voilà un fait dont devraient se souvenir ceux qui ne sont pas des conservateurs, la discussion roulait sur la libération dans le cadre de l'OECE, des produits de l'agriculture. Aux craintes exprimées par les représentants de l'agriculture, les socialistes firent chorus pour s'élever contre le prétendu égoïsme des producteurs en avançant que les intérêts des consommateurs devaient primer toute autre considération. Voilà MM. parmi tant d'autres, un fait qui devrait faire réfléchir ceux qui sont enclins à prêter l'o-

reille à ces voix de sirènes.

Vos représentants aux Chambres fédérales, de même que les autorités cantonales se rendent parfaitement compte des difficultés dans lesquelles se débat notre agriculture. Nous devons constater qu'elle ne participe pas — et de loin — à cette haute conjoncture qui fait que notre revenu national se situe au 3<sup>e</sup> rang des pays du monde, après celui des Etats-Unis d'Amérique et du Canada.

La loi sur l'agriculture avait fait naître de grands espoirs au sein de la classe paysanne. Ces espoirs ne se sont malheureusement pas entièrement réalisés. Est-ce à dire que la loi est en soi inefficace ? Non. C'est son application qui n'est pas encore au point ou qui est mal interprétée. Dans beaucoup de secteurs, on hésite, on tatonne. Notre rôle est de rester vigilants, et de faire en sorte que cette loi, mise sur pied au prix de multiples efforts, réponde à son but principal : le maintien d'une agriculture saine et prospère.

Nous savons par notre expérience que la vie du paysan, surtout de celui du Valais est dure et remplie d'aléas. Chaque jour appelle son tribut à la lutte contre les éléments qui le menacent : gel, sécheresse, maladies de toutes sortes, inondations, éboulements. Mais en retour, quelle belle école de courage et de confiance en Dieu. Je n'hésiterais pas à qualifier la profession paysanne de la plus noble et la plus belle qui soit. Elle est en tout cas la plus nécessaire puisqu'elle donne à chacun le pain quotidien sans lequel personne ne vivrait.

Il est donc juste, équitable, indispensable que cette profession arrive à nourrir son homme. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Le phénomène d'abandon des campagnes a sa cause première et principale dans le fait que le rendement est insuffisant à faire vivre convenablement une famille normale. C'est à atteindre ce but que nous devons unir nos efforts. Vos autorités s'y appliquent avec courage et persévérance. Elles méritent que nous leur fassions entière confiance et que nous soyons unanimes à les soutenir.

Je n'aurai qu'à rappeler les démarches objectives et fermes du Conseil d'Etat valaisan concernant spécialement l'appellation des pommes Canada, la prise en charge et la fixation des prix indicatifs pour les vins, et les nombreuses interventions de vos représentants aux Chambres fédérales.

Nous ne pouvons certes pas ignorer certains faits indiscutables. La Suisse doit vivre de son industrie et le principe de la solidarité veut que l'agriculture ait intérêt à la prospérité des autres classes de la population et vice versa. Il n'est qu'à se représenter ce que deviendraient nos fruits et nos vins, si subitement venait à cesser ou à diminuer fortement la possibilité de les écouler dans les grands centres de consommation de la Suisse. La Suisse vit d'échanges avec les pays d'Europe et d'outre-mer. Des accords internationaux sont de ce fait indispensables. Ils supposent, comme tout accord, des concessions de part et d'autre. Il serait certes possible de fermer nos frontières à tous produits étrangers. Mais quel serait alors le sort de nos exportations de fromage, de bétail de rente, de pommes Canada, sans compter de tous les produits de notre industrie ?

La difficulté majeure c'est la disparité entre les prix de revient de nos produits agricoles et ceux des pays à salaire bas et à monnaie dépréciée.

Ces difficultés d'ordre matériel que nous espérons passagères ne doivent cependant pas nous faire perdre de vue l'essentiel qui demeure : la défense de notre idéal sur un plan supérieur.

Chers amis musiciens, vous éprouvez, n'est-il pas vrai, le besoin de vous évader quelquefois de vos préoccupations purement terre à terre, pour cultiver cet art de la musique qui vous élève. Ce besoin d'élévation, chaque citoyen doit l'éprouver à son tour.

A l'heure où les principes les plus sacrés de la personnalité et de la dignité humaine, de la famille, de la société, sont battus en brèche par un matérialisme athée, que comptent nos mesquines divisions, nos querelles parfois byzantines, en regard de ce devoir d'union sacrée devant le danger qui doit inspirer toutes les âmes bien nées ? Notre canton subit en ce moment une profonde évolution : salutaire et bienvenue dans la mesure où elle apportera à nos braves populations un peu plus de bien-être, elle peut, si nous n'y prenons garde, avoir des effets néfastes en nous faisant perdre de vue l'essentiel : la défense du patrimoine spirituel qui fait la grandeur, la dignité et le bonheur d'un peuple. Le parti conservateur ne prétend nullement détenir le monopole de la recherche du bien commun. Composé d'hommes faillibles, il est soumis aux aléas que rencontre toute société humaine. On ne saurait cependant lui tenir rigueur de quelques faiblesses, pas plus qu'il ne serait raisonnable de tirer prétexte des imperfections de chaque chrétien pour condamner leur doctrine.

Par contre, notre parti se prévaut d'une doctrine politique et sociale répondant aux besoins essentiels de l'individu et de la société. Il met au centre de son programme et de ses préoccupations la défense de l'individu, de la famille, l'éducation et la formation de la jeunesse. C'est pourquoi il entend vouer un soin tout particulier à l'épanouissement de la famille. Il est indéniable que la plupart des initiatives tendant à mettre l'accent sur cette politique familiale sont venues et viennent encore de sa part. Nous sommes heureux de constater que ces initiatives trouvent un écho favorable au sein du peuple suisse, comme le témoigne entre autres l'acceptation de l'article constitutionnel sur la protection de la famille.

Nous défendons le principe que l'éducation est avant tout l'affaire des parents et que la plus grande liberté doit être laissée aux cantons dans ce domaine. Une centralisation de notre enseignement scolaire conduirait fatalement à imposer à l'école une orientation incompatible avec nos traditions. L'expérience des catholiques belges — à qui vont toutes nos sympathies — qui doivent par tous les moyens défendre leurs écoles privées, doit nous engager à demeurer vigilants.

Nous défendrons résolument et avec conviction les conceptions et les principes chrétiens,

et déclarons ouvertement que la Société et l'Etat doivent se conformer aux règles du droit naturel et aux principes de la morale chrétienne.

Sur le plan social et économique, nous sommes partisans d'une politique qui, conformément aux enseignements des grands chefs de la sociologie chrétienne, assure à l'individu et à la famille un minimum de bien-être.

A côté de ces principes fondamentaux et immuables qui sont l'essence et la base de notre doctrine, notre parti n'entend pas se figer dans un immobilisme stérile. Il adapte son programme aux nécessités changeantes d'une situation sans cesse en évolution.

Au récent congrès de Lucerne, M. le Conseiller fédéral Lepori déclarait que les Conservateurs devraient prendre conscience de leur force et se défaire d'un certain complexe d'infériorité. On ne saurait mieux dire.

Chers amis politiques, Nous allons au devant de luttes qui seront excessivement dures. Conscients de l'excellence de nos principes, et fidèles à cette doctrine qui fait notre fierté, nous aborderons ces luttes avec sérénité, avec confiance et donnerons la preuve que le parti conservateur garde toute sa vitalité, son dynamisme, sa santé et sa vigueur.

M. le préfet OSCAR COUDRAY parla, selon son habitude, sans aucune note, d'abondance du cœur.

Il apporta aux musiciens le salut le plus cordial du parti conservateur du district.

Il ne leur ménagea pas ses félicitations pour les progrès qu'ils réalisent sans cesse.

L'orateur dit également sa profonde reconnaissance envers ces puissantes phalanges pour l'exemple magnifique qu'elles donnent par leur indéfectible attachement au si noble idéal conservateur.

Elles sont chacune une école de dévouement et de loyalisme.

M. Coudray tint à témoigner son admiration aux responsables des sept sociétés amies du district.

Il termina son allocution par un tour d'horizon extrêmement clair de la politique de son district.

Comme M. Moulin, M. le préfet fut longuement applaudi par la foule et remercié en termes délicats par le speaker.

La Ve Journée amicale des fanfares conservatrices du district de Conthey est déjà entrée dans le passé.

Elle restera cependant présente dans le cœur de tous les participants grâce à son caractère éminemment sympathique, vivant, constructif et jovial.

## Sierre

### Les malheurs de nos juniors

Après un très bon premier tour, nos juniors connaissent une série de malheurs qui n'est pas pour leur redonner du courage. Tout d'abord, dimanche dernier à Fribourg, après une rencontre très dure où ils récoltèrent de nombreuses blessures, nos jeunes gagnèrent par 2-1. Or, ce résultat vient d'être changé par 3-0 en faveur des Fribourgeois. Motif : le junior Loye n'est plus qualifié ! Aujourd'hui, il n'y eut plus assez de joueurs pour effectuer led déplacement de Servette. C'est donc un nouveau forfait en notre défaveur.

Nos jeunes participeront les 18 et 19 mai au tournoi de Blue Star (Zürich). Ils feront partie du Groupe I en compagnie de Gènes, Grasshoppers et Young Fellows.

### A propos du reportage « L'avion alpin et le skieur de printemps »

Une erreur typographique a malheureusement chargé le sens de la deuxième phrase de la dernière colonne de ce reportage, paru dans le « Nouvelliste » de hier.

Il fallait lire : « L'avion parti, les dangers de la montagne subsistent. Beaucoup moins nombreux cependant qu'en plein été, grâce à la surface portante des skis et au fait que les crevasses, etc. »

# La clôture des cours professionnels typographiques à Lausanne

Cette cérémonie est ouverte à 15 h. 15 après que chacun ait visité l'exposition qui avait lieu dans les mêmes locaux que la séance : Cercle démocratique, à Lausanne.

La séance est ouverte par M. Buttiker, remplaçant M. Perrin, président de la commission paritaire, qui eut un mot d'encouragement pour chaque apprenti afin qu'il fasse son devoir, et qui ensuite salue le sexe féminin qui s'intéresse à la profession.

M. Hermanuz, directeur des cours, prend ensuite la parole pour son rapport annuel, très précis, comme de coutume.

Les professeurs des cours sont félicités, particulièrement MM. Jayet et Matthey, qui sont des professeurs émérites.

Est recommandé le livre typographique des deux professeurs.

M. Buttiker remercie M. Hermanuz en disant que patrons et ouvriers sont tout à fait d'accord en ce qui concerne la formation professionnelle, puis il donne la parole à M. Jacollet, conseiller municipal. Après avoir salué les présents et félicité le directeur des cours, M. Hermanuz, il s'adresse aux apprentis afin de les encourager dans leur profession, laquelle, pour lui, est « quelque chose ».

Ensuite, la parole est donnée à M. Corbaz, président de la SSMI, lequel fait son discours avec beaucoup d'humour sans oublier les dirigeants, MM. Hermanuz, Jayet et Matthey et tous ceux qui ont collaboré à la construction de la nouvelle école typographique romande.

M. Buttiker remercie M. Corbaz, en disant que ce dernier a conquis tous les revers du métier comme les bons côtés et que la formation de la profession lui est chère.

La parole est donnée à M. Karli, président de la section de Lausanne de la FST qui dit combien il lui est agréable de prendre la parole en une assemblée telle que celle-ci, car il veut que les apprentis deviennent non des ouvriers quelconques, mais des typos sachant travailler.

M. Buttiker donne les résultats du palmarès avec les critiques dues et voulues.

Nous voulons faire remarquer que les Valaisans se sont bien comportés, puisque nous trouvons Cachat Jean-Pierre, Imprimerie L., Cassat, Martigny, premier, 1<sup>re</sup> année et Michellod Jean, Imprimerie Rhodanique, St-Maurice, (1<sup>er</sup>, seconde année) ce dernier obtient encore un prix (examen intermédiaire), et Sierro, Imprimerie Schmidt, Sion.

Voilà qui fera plaisir aux Valaisans !

Vy



Madame Rose MORISOD-DUBOIS, à Vérossaz ;

Madame Marie AUBORT et famille, à Charnex ;

Madame et Monsieur Jean MAURER, à Vérossaz ;

Madame et Monsieur Emile AVANTHAY et famille, à Champéry ;

Madame Innocente WETZEL, à Metz ;

Madame Odette MONNAY et famille, à St-Maurice ;

Monsieur et Madame Joseph MORISOD et famille, à Vérossaz ;

Monsieur et Madame Paul MORISOD et famille, à Vernayaz ;

Madame Veuve François DUBOIS, à St-Maurice ;

Monsieur Maurice MORISOD et famille, à Vérossaz ;

Monsieur et Madame Louis DUBOIS et famille, à Vérossaz ;

Monsieur et Madame Joseph DUBOIS et famille, à Vérossaz ;

Madame et Monsieur Paul BARMAN et famille, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Lucien DUBOIS et famille, à St-Pierre de Clages ;

Madame Veuve Henri DUBOIS et famille, à Lausanne ;

Révérende Sœur Marie-Perpétue, à Thonon ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur

### Jean-Baptiste MORISOD

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection, après une courte maladie, chrétiennement supportée, le 25 avril 1955, dans sa 64<sup>e</sup> année, muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vérossaz, le jeudi 28 avril 1955, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Société de chant la « Sigismonda » à Vérossaz, a le pénible devoir de faire part du décès de

### Monsieur Jean-Baptiste MORISOD

membre fondateur de la société et fidèle chantre aux offices religieux

Les membres sont priés d'assister en corps à l'ensevelissement.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La JAC et la JACF de Vérossaz ont le douloureux devoir de faire part du décès de

### Monsieur Jean-Baptiste MORISOD

Parrain de son drapeau

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le consortage de Ceintanière à Vérossaz a le grand regret de faire part du décès de son cher et dévoué président

### Monsieur Jean-Baptiste MORISOD

Tous les consorts sont priés d'assister à son ensevelissement.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Fribourg

## Tragique découverte d'un cadavre d'enfant

FRIBOURG, 26 avril. — (Ag) — La police de sûreté a découvert sous le pont de Pérolles, à Fribourg, sur une rive de la Sarine, le cadavre d'une enfant de 6 mois. Une enquête est en cours.

## La Grande-Bretagne et l'offre de M. Chou En Lai

### Un pas très important

LONDRES, 26 avril. (Reuter). — Le Cabinet britannique a confirmé mardi l'avis de M. Mac Millan, ministre des affaires étrangères, que l'offre de la Chine communiste de négocier avec les Etats-Unis sur la question de Formose, constitue « un pas très important » devant permettre de sortir de l'impasse dans laquelle on se trouve. On déclare dans les milieux généralement bien renseignés, que le Cabinet a chargé M. Mac Millan d'utiliser toutes les voies diplomatiques britanniques pour exploiter l'offre chinoise.

Dans les milieux diplomatiques londoniens, on est d'avis que l'affaire la plus compliquée du problème à régler avant l'ouverture de négociations est la participation de la Chine nationaliste aux discussions. On pense que les Etats-Unis pourraient se déclarer d'accord que des sondages soient faits par une tierce puissance, comme par exemple la Grande-Bretagne.

## Record d'affluence à la Mustermesse de Bâle

La 39e Foire Suisse d'Echantillons, qui, à l'exception du jour d'ouverture, a été favorisée par un temps magnifique, a enregistré 469,612 visiteurs payants, c'est-à-dire 23,795 de plus que l'année précédente. En considérant les visiteurs munis de cartes permanentes, on peut évaluer les entrées à près de 700,000, ce qui constitue un chiffre record depuis l'existence de la Foire.

## Après l'éviction des syndicats communistes

### Bagarres en Italie

MILAN, 26 avril. — (Ag AFP) — Des ouvriers, membres des syndicats libres ont été assaillis à coups de pierres, mardi après-midi à Sesti san Giovanni, dans la banlieue de Milan, par des militants syndicalistes appartenant à des partis d'extrême-gauche. Trois de ces ouvriers ont été blessés. La police est immédiatement intervenue et a mis en fuite les assaillants. Trois de ceux-ci ont toutefois été arrêtés.

Ces incidents se sont produits au lendemain des élections des délégués du personnel au cours desquelles les syndicats de gauche ont enregistré un important recul alors que Sesto san Giovanni, qui fut appelé après la guerre le « Stalingrad italien » était considéré par ces syndicats comme leur fief principal.

## Les Israéliens recommencent à Gaza

GAZA, 26 avril. (AFP). — C'est avec des canons de 120 mm. que, selon la presse égyptienne, une importante force israélienne a ouvert le feu à 8 h. 30 GMT contre des positions égyptiennes à Dier El Balah au sud de Gaza.

Les Egyptiens ont immédiatement riposté et l'échange de coups de feu a duré jusqu'à 11 heures GMT.

Les faits ont été observés par les délégués officiels des Nations-Unies et le président de la délégation égyptienne à la Commission mixte d'armistice a présenté à cette commission une note de protestation.

Un porte-parole du ministère égyptien de la guerre a déclaré que l'Egypte avait demandé la réunion urgente de la Commission d'armistice.

## Championnat d'Europe de moto cross

### Trois Suisses face à une redoutable coalition dans le 3e Grand Prix Suisse de moto cross

De nombreux moto cross sont organisés en Suisse afin d'augmenter le nombre et la valeur de notre « cheptel » helvétique. Trois hommes ont néanmoins percé chez nous le plafond de la consécration. Le champion suisse Courajod, Thévenaz et Caretti ont en effet atteint la classe internationale; ils mettront tout en œuvre pour combattre les meilleurs représentants d'Angleterre, de France, de Belgique et de Suède engagés à leur côté dans le 3e Grand Prix Suisse de Moto Cross (1re manche des Championnats d'Europe) des 7 et 8 mai prochains. Le parcours rectifié du Bout du monde genevois, plus spectaculaire que jamais, leur vaudra-t-il l'honneur et le plaisir d'inquiéter les cracks internationaux ? Ils auront à cœur de s'imposer devant leur public.

Comité de presse.

## MENARD MARTIGNY

Toutes les cigarettes importées

Maison 100, Valaisanne

Fournisseur contractuel :

Usego, Alro, Concordia

Le tabac est une marchandise délicate. Commerçants, travaillez avec le grossiste spécialisé.

MARCHANDISE FRAICHE  
Téléphone 6 11 53

Cigarettes

TABACS

CIGARES

EN GROS

Rédacteur responsable : André Lulster

## Pour une rencontre à Vienne le 2 mai Moscou est d'accord

MOSCOU, 26 avril. — (Ag AFP) — Le gouvernement soviétique a accepté la proposition des gouvernements de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la France pour la rencontre des quatre ambassadeurs à Vienne, mais le gouvernement soviétique estime que ce n'est pas « le chemin le plus court ».

### Le gouvernement soviétique est heureux...

MOSCOU, 26 avril. (Ag.) — Voici le texte de la note que le gouvernement de l'URSS a fait tenir aux trois Occidentaux, en réponse à leur note du 22 avril dernier sur la question du traité de paix autrichien :

« Le gouvernement soviétique est heureux de prendre en considération les gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France sont d'accord pour prendre part, dans le plus bref délai, à une conférence des ministres des Affaires étrangères des quatre puissances — URSS, Etats-Unis, Grande-Bretagne et France — avec la participation d'un représentant de l'Autriche, pour signer le traité avec le gouvernement autrichien.

### Le gouvernement soviétique espère...

« Le gouvernement soviétique espère que cette conférence donnera la possibilité d'arriver à régulariser la question autrichienne, surtout à la suite des conversations qui se sont déroulées à Moscou, entre l'Autriche et le gouvernement soviétique, et que cela permettra de restaurer une Autriche indépendante et démocratique.

### D'accord, mais sceptique

« Le gouvernement soviétique ne pense pas qu'une conférence à l'échelle des ambassadeurs, à Vienne, dans les conditions actuelles puissent, dans un temps relativement court, donner les résultats nécessaires pour arriver à un règlement de la question autrichienne, parce qu'il y a toutes possibilités pour que cette question soit, dans un temps

relativement court, discutée et décidée en réunion à l'échelle des ministres des affaires étrangères des quatre puissances. Mais, comme les gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France estiment que cette réunion à l'échelle des ambassadeurs est nécessaire « pour faire un certain travail préparatoire », le gouvernement soviétique est prêt à accepter la demande des trois grands.

### L'objectif reste une conférence des quatre

« En même temps, le gouvernement soviétique compte que la réunion à l'échelle des ambassadeurs pourra assurer, dans un bref délai, la réunion de la conférence des quatre ministres des quatre grandes puissances, avec la participation de l'Autriche, pour discuter et signer le traité d'Etat avec l'Autriche.

« Le gouvernement soviétique donne son accord pour que cette réunion à l'échelle des ambassadeurs ait lieu le 2 mai à Vienne ».

## Satisfaction à Vienne

VIIENNE, 26 avril. — (Ag AFP) — L'acceptation par le gouvernement soviétique de la date du 2 mai pour la conférence des quatre ambassadeurs avec la participation de l'Autriche a été accueillie avec une très grande satisfaction et un certain soulagement dans la capitale autrichienne.

Dans les milieux officiels, on voit dans l'acceptation de Moscou de la proposition occidentale pour la conférence à quatre, une preuve de plus que Moscou est fermement décidé à en finir avec le traité d'Etat autrichien.

Du côté occidental, les préparatifs en vue de la conférence se poursuivent activement. Aucun lieu n'est encore définitivement choisi pour la réunion des quatre ambassadeurs, mais on pense que cette conférence se déroulera vraisemblablement dans les salles occupées actuellement par la commission alliée qui ont l'avantage de disposer des installations matérielles nécessaires.

## Les explications du Département de l'économie publique

# Le prix du lait et des produits laitiers

Le prix de base du lait devait être fixé à nouveau pour l'année laitière commençant le 1er mai 1955. Le Conseil fédéral avait en outre à examiner les incidences du prix à la production sur les prix de vente du lait de consommation, du beurre et du fromage. La fixation du prix de base est régie par les dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 septembre 1953 sur le statut du lait qui veut qu'il soit tenu compte des frais, comme l'exige la loi sur l'agriculture ainsi que des conditions de production et de vente.

### Une juste décision

Comme on le sait, le Conseil fédéral dans sa séance du 22 avril, a rétabli le prix de base du lait à 39 cts par kilo-litre. La décision prise est conforme aux propositions des producteurs et de la commission consultative pour l'exécution de la loi sur l'agriculture. Le Conseil fédéral s'est néanmoins réservé de la reconsidérer si, au cours de la nouvelle campagne, les livraisons de lait augmentent considérablement.

### Le prix du lait de consommation ne subit également aucune modification

Rappelons une fois de plus que, par l'intermédiaire de la caisse de compensation des prix du lait et des produits laitiers instituée primitivement pour la durée de l'économie de guerre, une réduction d'un à 4 centimes par litre est accordée dans un grand nombre de centres de consommation, ce qui entraîne une dépense de près de 1 milliard de francs par an. Pour la couvrir, des taxes sont perçues sur tout le lait et la crème de consommation. Les importations de beurre sont en outre frappées d'un droit de douane supplémentaire.

### Beurre et fromage

Dans sa séance du 26 avril, le Conseil fédéral s'est également occupé du placement du beurre

et du fromage, ainsi que du financement des mesures envisagées.

Depuis la création de la Butyra, un système de péréquation fonctionne également dans le secteur de Berne, en ce sens que les ventes se font à un prix représentant une moyenne entre celui du produit du pays, qui est élevé, et celui des importations qui est plus avantageux. Considérant le coût de la vie, et soucieux de ne pas freiner la consommation de beurre de cuisine qui a pris un développement réjouissant, il a renoncé à relever le prix du beurre, se ralliant ainsi aux propositions du Conseil d'administration de la Butyra, de la commission et des spécialistes du lait et de la commission consultative.

### Augmentation du prix du fromage

Le fromage ne couvre pas non plus des frais. Les pertes les plus considérables proviennent de la transformation de fromage en meules et fromage en boîte. Du début de la fabrication à la fin de la période de stockage, on découvre toujours des lots de fromage en meule qui ne conviennent guère pour la vente pour le couteau mais peuvent fort bien être refondus. Cette transformation est toutefois coûteuse et un relèvement substantiel du prix de vente serait préjudiciable à la consommation et à l'exportation. L'Union suisse du commerce de fromage S. A. a pu, pendant un certain temps, amortir ces pertes à l'aide des bénéfices réalisés sur les exportations de fromages en meules, mais ce n'est plus le cas. L'exercice 1953-54 s'est soldé pour elle par une perte d'environ 7 millions de francs et celui qui est en cours laissera probablement un découvert de 3 millions. L'Union centrale des producteurs suisses de lait, que ses statuts obligent à supporter la majeure partie de ces pertes, et l'Union suisse du commerce de fromage S. A. ont informé le Département fédéral de l'Economie publique qu'elles se voient contraintes d'augmenter le prix du fromage en meule de 20 centimes par kilo A PARTIR DU 1er MAI 1955 ce qui procurerait une recette supplémentaire d'environ 3 millions de francs par an, équivalant à peu près à la moitié de la totalité du découvert qui résultera de l'utilisation du fromage en 1955-56, découvert qui est évalué à 6 millions de fr.

Sierre

## Avec les scieurs valaisans

L'Association valaisanne des scieries a tenu son assemblée générale de printemps à Sierre, sous la présidence de M. Bompard de Martigny, président. Les débats furent menés avec brio par le président. L'ordre du jour a été rapidement liquidé.

Quelques membres du Haut-Valais ont été admis au sein de l'association.

Les statuts ont reçu quelques modifications et seront réimprimés sous peu.

Le fait le plus important de cette assemblée était le point 8 de l'ordre du jour soit l'exposé du président sur l'état du marché des grumes et des sciages ainsi que sur la situation actuelle de l'industrie du bois. Le tableau brossé par M. Bompard a été très précis et émaillé de nombreux exemples. Malheureusement la note qui en ressort

n'est pas très optimiste. La situation actuelle dans la branche subit le contre-coup de la hausse des prix. Les prix ont, en effet, doublé depuis le début de la dernière guerre et demeurent très élevés. Il condamne ouvertement ceux qui, en voulant s'assurer un bénéfice trop conséquent font hausser le marché du bois. Il demande aux membres de bien vouloir faire preuve d'une grande discipline et de faire un effort pour que ces prix ne continuent pas à monter. Chacun se doit de travailler pour la communauté et de maintenir les marges actuellement en vigueur.

Cet exposé est naturellement très applaudi. M. Perrig, inspecteur forestier, appuie les revendications du président et le félicite pour sa conférence.

Outre les personnalités citées, nous avons remarqué la présence de MM. les inspecteurs Dor-saz, Kuntschen et Peter.

FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »

Un sauvetage par jour...

## Geiger a été chercher un blessé au Castor

Hier mardi, vers 13 heures, un groupe de skieurs faisant partie d'une école spéciale de haute montagne et de ski descendaient le Castor (4226 m.). Un des alpinistes, M. Fernand Duvoisin, âgé de 17 ans et demi, habitant Lausanne, fit à ce moment une chute apparemment sans gravité. Malheureusement, on dut bientôt constater que le jeune homme ne pouvait plus mouvoir une de ses jambes, probablement fracturée.

Cet accident eut lieu très exactement au-dessous du Félixjoch à quelque 4000 mètres d'altitude.

Pendant que quelques alpinistes filaient à la cabane Betemps qui dispose d'un téléphone, la victime fut installée sur une luge de fortune, qui la descendit jusqu'au Zwillinggletscher.

Averti à 14 h. 20, Hermann Geiger prit immédiatement le départ à bord de son appareil et atterrit à proximité de la cabane Betemps, comme on le lui avait demandé. Cependant, notre pilote des glaciers se rendit compte qu'il faudrait encore plus de deux heures à la caravane pour amener le blessé jusque là.

Sans hésiter, il repartit et se posa directement sur le Zwillinggletscher, à 3300 m. environ d'altitude. Le blessé fut hissé à bord avec ses affaires et, à 16 heures, il était déjà à l'aérodrome de Sion où l'attendait l'ambulance qui le conduisit à l'hôpital régional de Sion.

Des soins immédiats lui furent prodigués et, fort heureusement, il apparut que son état était moins grave qu'on le supposait tout d'abord.

Tant mieux ; et grâce à Hermann Geiger la terrible anxiété des parents aura été de courte durée.

La Creusaz

## La Saint-Georges

Si, à Lausanne, les Georges ont eu le privilège de voir la célébration de la fête de leur saint patron retransmise par Radio-Sottens, ceux de Martigny, malgré moins de publicité, n'en ont pas moins honoré avec éclat le Pourfendeur du dragon et cela au fameux restaurant de la Creusaz. Grâce à l'honoré Georges Sauthier, avocat, l'organisation fut impeccable.

Quant au service des suites, le Dr Georges de Lavallaz en assura le soin.

Conthey

## Après le match !!!

Le succès du match de reines du 17 avril a dépassé toutes les prévisions. C'est en effet plus de 3.000 personnes qui se pressaient autour de l'arène où se déroulèrent des combats palpitants parfois terribles. A un moment donné, on a même cru que Drapeau allait perdre son titre.

Dans toutes les catégories les luttes furent épiques.

Voici le palmarès :

1re catégorie : Drapeau, Crittin Henri, Chamossion ; 2e catégorie : Mignonne, Pitteloud Emile, Baar-Nendaz ; 3e catégorie : Diane, Fumeaux Auguste, Conthey ; 4e catégorie : Linotte, Berthousoz Clovis, Erde ; 5e catégorie : ex aequo Brune, Martin Maurice, Chamossion ; Marquise, Buthet Georges, Vétroz.

Le tirage de la tombola a donné les résultats suivants :

1er lot : No 5331, 2e No 9039, 3e No 7287, 4e No 4186. Les lots sont à retirer pour le 7 mai, à la Cure de Plan-Conthey. Passé cette date, ils deviendront propriété de la paroisse.

Le comité profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les propriétaires de bétail, les spectateurs, les annonceurs, bref, tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite.

Conthey a maintenu sa tradition de correction et c'est probablement là que l'on a vu les plus beaux combats de l'année.

Une fois encore, seuls les absents ont eu tort.



Madame Christine LAMON-EMERY, à Lens ; Mademoiselle Marie LAMON, à Fribourg ; Monsieur et Madame François LAMON-NANCHEN et leurs enfants, à Flanthey ;

Monsieur et Madame Victor LAMON-EMERY et leurs enfants, à Lens ;

Monsieur et Madame Arthur MUDRY-LAMON et leurs enfants, à Lens ;

Monsieur et Madame Joseph PRAPLAN-LAMON et leurs enfants, à Flanthey ;

Monsieur et Madame Gérard LAMON-BRIGUET et leurs enfants, à Flanthey ;

Monsieur et Madame Louis LAMON-EGGER et leur fils, à Fribourg ;

Révérende Sœur Marie-Gérard LAMON, au Monastère de Géronde ;

Monsieur André LAMON et sa fiancée Mademoiselle Edwige NANCHEN, à Lens et Flanthey ;

ainsi que les familles EMERY, LAMON, DUVERNEY, BAGNOUD, BONVIN, BRIGUET, STU-DER, REY,

ont la grande douleur de faire part de la mort de

## Monsieur François LAMON

Instituteur  
Organiste

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé le 26 avril 1955, à l'âge de 72 ans, muni des Sacraments de la Sainte Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à Lens, jeudi 28 avril, à 10 heures 15.

Priez pour lui !

Prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Service de cars Granges-Lens à 9 heures 30.